Baromètre Santé environnement

2007

Différences et similitudes entre 5 régions

Préambule	1	Téléphonie mobile	16
Introduction et méthodologie	2	Eau du robinet	17
Perceptions, informations et craintes		Eaux de baignade	20
par rapport aux risques environnementaux	4	Légionelles	22
Pollution de l'air extérieur	7	Tabagisme au domicile	23
Pollution de l'air intérieur dans l'habitat	10	Typologie régionale	24
Monoxyde de carbone	11	Fiche signalétique par région	26
Bruit	14	Synthèse	28

Prévu dans le Plan national santé environnement (PNSE), le Baromètre Santé environnement est le premier Baromètre santé consacré aux connaissances des Français sur les relations entre l'environnement et la santé.

Ce nouveau Baromètre santé s'inscrit également dans le partenariat engagé entre l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors) à travers une convention pluriannuelle signée entre les deux organismes en ce début d'année 2008. Une première collaboration entre l'Inpes, la Fnors et plusieurs observatoires régionaux de la santé (ORS) s'était concrétisée avec *Les comportements des 12-25 ans*, livre publié en 2004, et s'est poursuivie par de nombreux travaux menés de façon commune.

La nécessité d'une observation en préalable à l'action n'est bien sûr pas à démontrer. La formule « *Mieux connaître pour mieux agir* », si souvent utilisée pour définir les travaux des ORS, est une nouvelle fois illustrée avec les résultats de ce Baromètre santé en écho au Grenelle de l'environnement. En effet, outre la publication de l'Inpes et les résultats dans cinq régions, le présent document mesure les différences et similitudes qui existent entre les habitants de ces différentes régions, proposant ainsi un outil d'aide aux politiques locales, notamment dans le cadre des plans régionaux santé environnement (PRSE). Ces résultats sont aussi un préalable aux politiques nationales dans ce domaine puisque les régions analysées, étant équitablement réparties sur l'hexagone (situées au Nord, à l'Est, à l'Ouest, au Sud-Ouest et au Sud-Est), permettent de prendre en compte la diversité de la population française.

Centré sur le cadre de vie et l'habitat, ce Baromètre santé fournit des informations sur la perception face aux risques environnementaux, aux diverses pollutions (air extérieur, air intérieur ou sols), à la qualité des eaux (du robinet ou de baignade) et à de nombreuses autres thématiques, liées notamment aux divers risques d'intoxication.

Il donne aussi la possibilité d'apprécier combien il peut exister de « réalités » sur tous ces sujets. Les connaissances et les inquiétudes au regard des enjeux environnementaux ne sont ainsi pas forcément les mêmes pour les jeunes et les personnes plus âgées, les hommes et les femmes, les diplômés et ceux qui le sont moins, pour les habitants des zones urbaines et ceux domiciliés dans des espaces à dominante rurale. Toutes ces différences ne peuvent qu'entraîner des écarts entre régions compte tenu des caractéristiques sociodémographiques de celles-ci. Mais, elles n'expliquent pas tout, dévoilant la présence de particularismes régionaux. Ainsi, il n'apparaît pas de différences majeures quant aux niveaux d'informations sur les risques de santé liés à l'environnement en général, montrant que nos concitoyens sont à la même enseigne en matière de connaissance. En revanche, d'importants écarts d'appréciation sont constatés pour d'autres sujets, par exemple, sur l'eau du robinet. Cette diversité dans les régions, fondée ou non d'ailleurs, n'est pas anodine en termes économiques puisqu'elle implique une consommation différente de l'eau en bouteille.

Ce ne sont que deux exemples mais qui illustrent bien la nécessité de disposer dans les régions d'outils d'aide à la décision des politiques publiques. C'est pourquoi l'Inpes et la Fnors se sont engagés, de façon commune, avec d'ores et déjà un autre rendez-vous autour de la nutrition, sujet ô combien essentiel aujourd'hui.

Philippe Lamoureux
Directeur général de l'Inpes

Pr Phyllis Yvonne Glanddier
Présidente de la Fnors

Introduction et méthodologie

Introduction

Afin de mieux appréhender les connaissances, attitudes et comportements des Français concernant la santé, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) réalise depuis 1992 des Baromètres santé[1]. Depuis 1999, les observatoires régionaux de la santé (ORS) réalisent des Baromètres régionaux, à la demande et avec le soutien financier de nombreux acteurs locaux.

Le Baromètre Santé environnement 2007, inscrit au sein du Plan national santé environnement (PNSE)[2], est le premier Baromètre santé consacré aux connaissances des Français sur les relations entre l'environnement et la santé, cette thématique étant encore peu documentée. Pour cette première, sept régions ont mis en place des Baromètres régionaux (Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, Île-de-France, Pays de la Loire, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

L'objectif est de pallier le manque de données se rapportant à cette thématique au niveau régional et de pouvoir apporter des éléments complémentaires au déroulement des plans régionaux santé environnement (PRSE)[3]. Même si l'on tend vers une homogénéisation des modes de vie, certaines spécificités régionales persistent et justifient des approches adaptées.

Comme les autres Baromètres santé, le Baromètre Santé environnement repose sur une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de la population, obtenu par méthode aléatoire. Celle-ci permet l'extrapolation des résultats à la population.

Le questionnaire a été élaboré par un groupe d'experts élargi associant l'ensemble des acteurs du domaine de la santé environnementale. Il appréhende, au travers d'une approche centrée sur le cadre de vie et l'habitat de la population de France métropolitaine, les connaissances, attitudes et comportements des Français de 18 à 75 ans face à la perception des risques environnementaux, aux pollutions (atmosphérique, air intérieur et sols), à l'habitat et au logement, aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone, au radon, à la qualité des eaux (du robinet et de baignade), aux légionelles, au bruit ainsi que la thématique de la téléphonie mobile.

Méthodologie

Échantillon

L'institut de sondage Atoo a réalisé de janvier à juin 2007 les entretiens par téléphone en utilisant le système Cati (*Computer Assisted Telephone Interview*). Un échantillon de 6 007 personnes, représentatif de la population française de 18 à 75 ans possédant un téléphone fixe, a été interrogé dans le cadre de l'enquête nationale. Des suréchantillons régionaux ont été réalisés afin d'obtenir des échantillons représentatifs de chaque région, comprenant dans chacune plus de 1 000 personnes interrogées.
L'anonymat et le respect de la confidentialité étaient garantis par les mêmes procédures que celles employées lors des précédents Baromètres santé, l'enquête ayant reçu l'aval de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).
La base de sondage a été créée à partir d'un tirage aléatoire de numéros de téléphone de la liste des abonnés France Télécom inscrits sur liste blanche ou orange. Afin d'inclure les inscrits sur liste rouge, le dernier chiffre de chaque numéro a été incrémenté de 1, seuls ces numéros incrémentés étant gardés dans la base de sondage. Avant tout appel téléphonique, une « lettre annonce » était adressée à tous les ménages sélectionnés (retrouvés sur liste blanche ou orange) afin de les informer d'un appel prochain permettant de minorer les refus de participation.

Sélection du ménage éligible

Pour être éligible, un ménage devait comporter au moins une personne âgée de 18 à 75 ans, parlant le français et ayant son domicile habituel au numéro de téléphone composé. Chaque numéro a été appelé au maximum 20 fois entre 16h00 et 21h00 en semaine (sauf le mercredi où les appels commençaient dès 14h00) et le samedi de 10h30 à 18h30, l'enquêteur restant en ligne jusqu'à la 8e sonnerie. Au bout de trois tentatives infructueuses, deux nouvelles tentatives étaient effectuées dans l'autre créneau horaire[4]. En cas de non-réponse, le numéro était recomposé automatiquement 90 minutes plus tard et 30 minutes plus tard si la ligne était occupée.

Sélection de l'individu éligible

À l'intérieur de chaque foyer, l'individu éligible a été sélectionné selon la méthode du plus proche anniversaire. Si la personne sélectionnée était présente et disponible au moment du contact avec le ménage, le questionnaire lui était proposé immédiatement. Mais si celle-ci souhaitait être enquêtée à un autre moment, un rendez-vous téléphonique lui était alors fixé. Quand la personne ne souhaitait pas répondre, les enquêteurs devaient s'efforcer d'obtenir le maximum d'informations la concernant afin de constituer un fichier de non-répondants le plus précis possible : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, motif de refus… Dans le cas où cette personne refusait de répondre ou n'était pas en mesure de le faire, l'institut ne devait pas interroger quelqu'un d'autre du foyer pour la remplacer, même si ce dernier présentait les critères d'éligibilité.

[1] Jusqu'à 2002 réalisés par le Comité français d'éducation à la santé (CFES), structure remplacée par l'Inpes par la loi du 4 mars 2002.
[2] Ministère de la Santé et de la Protection sociale, ministère de l'Écologie et du Développement durable, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, ministère délégué à la Recherche, Plan national santé environnement 2004 – 2008, Action 44, p. 39. http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/pnse/rapport.pdf.
[3] Plan régional santé environnement à consulter sur les sites internet régionaux du ministère chargé de la santé (www.*region*.sante.gouv.fr).
[4] Les créneaux horaires ont été répartis en deux groupes : les soirées en semaine et les mercredis et samedis.

Méthodologie

Les résultats

Ce document présente la synthèse des résultats régionaux de l'enquête Baromètre Santé environnement 2007 réalisée dans cinq régions : Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur[1]. C'est sur ces cinq régions et sur la France métropolitaine que sont présentées les comparaisons de ce document.

Taux de refus et taille des suréchantillons régionaux et de l'échantillon national

	Aquitaine	Bretagne	Champagne-Ardenne	Picardie	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France métropolitaine
Refus ménages immédiats	30,7 %	28,8 %	32,2 %	35,2 %	34,9 %	30,8 %
Refus ménages différés	2,1 %	1,9 %	1,5 %	2,1 %	2,2 %	1,9 %
Refus ménages	32,8 %	30,7 %	33,8 %	37,3 %	37,1 %	32,6 %
Refus personne sélectionnée	4,5 %	5,0 %	5,5 %	5,5 %	4,3 %	4,9 %
Abandons interviews	7,8 %	7,2 %	8,2 %	8,7 %	8,3 %	8,2 %
Taille de l'échantillon 18-75 ans	**1 007**	**1 020**	**1219**	**1 149**	**1 008**	**6 007**

Les taux de refus globaux sans les abandons varient suivant les régions entre 35,7 % pour la Bretagne et 42,8 % en Picardie alors que, sur la France métropolitaine, il est de 37,5 %. Par ailleurs, dans chaque région, l'échantillon est composé du suréchantillon régional (effectifs présentés dans le tableau ci-dessus) auquel est ajoutée la fraction régionale de l'échantillon national (360 en Aquitaine, 395 en Bretagne, 137 en Champagne-Ardenne, 163 en Picardie et 407 en Provence-Alpes-Côte d'Azur).
Les analyses[2] ont donc été réalisées sur les suréchantillons régionaux auxquels ont été ajoutées les fractions régionales de l'échantillon national du Baromètre Santé environnement 2007.
Une fiche signalétique présente les principaux indicateurs sociodémographiques[3] pour les cinq régions et la France métropolitaine. Cette fiche permet de comparer, pour ces différentes unités géographiques, les caractéristiques de l'échantillon du Baromètre Santé environnement à celles des données de l'Insee, le plus souvent extraites du recensement de population de 1999.

Structure par âge et sexe des échantillons régionaux[4]

Classe d'âge	Aquitaine		Bretagne		Champagne-Ardenne		Picardie		Provence-Alpes-Côte d'Azur	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
18-25 ans	57	55	60	66	70	76	51	73	71	82
26-34 ans	69	109	81	111	91	106	93	128	74	102
35-44 ans	133	207	139	186	120	170	111	188	109	183
45-54 ans	111	171	108	177	112	152	120	150	115	178
55-64 ans	117	145	117	161	113	156	108	142	106	173
65-75 ans	86	107	93	116	72	118	60	88	78	144
Total	573	794	598	817	578	778	543	769	553	862

Comparaisons interrégionales

Des comparaisons interrégionales permettant d'étudier la différence entre chacune des cinq régions et la France ont ainsi été réalisées. Elles sont basées sur des données standardisées sur l'âge[5], avec comme population de référence la population française des deux sexes au 1er janvier 2007 estimée par l'Insee. Des tests de significativité ont ensuite été effectués sur les données standardisées. Ainsi, sur les graphiques de comparaison interrégionale présentés, lorsqu'une différence significative est observée entre le taux standardisé de la région et celui de la France métropolitaine au seuil de 5 %, le taux est suivi d'un astérisque (*).
Afin de déterminer les éventuelles différences entre les cinq régions analysées, des régressions logistiques[6] ont été réalisées sur les variables les plus pertinentes du Baromètre Santé environnement. La régression logistique permet d'étudier la relation entre une variable dépendante qualitative à 2 classes (les questions en rapport avec la santé et l'environnement) et des variables explicatives quantitatives ou qualitatives (région, sexe, âge, diplôme et type de commune de résidence). L'intérêt majeur de cette technique est de quantifier la force de l'association entre chaque variable explicative et la variable dépendante, en tenant compte de l'effet des autres variables intégrées dans le modèle. L'*odds ratio* (OR) représente la force de l'association, et permet donc de quantifier les écarts entre une modalité et sa modalité de référence. La région retenue comme référence est celle qui présente l'*odds ratio* le plus faible. Pour les autres variables, ce sont les hommes, les 26-34 ans[7], les diplômés d'un bac+2 ou plus[8] et les personnes domiciliées dans un espace à dominante rurale qui ont été retenus comme base.

[1] Un document a été réalisé dans chacune des cinq régions.
[2] Les modalités de réponses « Ne sait pas / Refus » n'ont pas été prises en compte dans l'analyse.
[3] Part des femmes, des 65-75 ans, des ouvriers, des cadres, des personnes mariées, des bac ou plus et des habitants vivant en communes rurales (*cf.* fiche signalétique par région p. 26 et p. 27).
[4] Les distributions présentées correspondent aux suréchantillons régionaux et aux fractions régionales de l'enquête nationale (soit un total compris entre 1 312 à 1 415 personnes selon les régions).
[5] Les classes d'âge retenues sont 18-25 ans, 26-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans et 65-75 ans pour la majorité des variables standardisées.
[6] Lorsqu'il n'y a pas de précision quant à la significativité de la variable région, dans les tableaux de résultats des régressions logistiques où seuls les résultats par région sont présentés, c'est que la variable est significative au seuil de 5 %. Dans le cas contraire, une note signale la non significativité de la variable.
[7] La classe d'âge des 26-34 ans a été choisie comme référence car cette classe d'âge est considérée comme plus « neutre » par rapport aux plus jeunes ou aux plus âgés.
[8] Par facilité de langage, les non diplômés ou ayant au plus le bac correspondent aux sans diplôme ou aux diplômés d'un niveau égal ou inférieur au bac ou au brevet professionnel.

Perceptions, informations et craintes par rapport aux

Les Provençaux[1] plus sensibles[2] à l'environnement que les Picards

Les Français se déclarent, dans leur ensemble, particulièrement « sensibles » à l'environnement : 51,3 % peuvent ainsi être qualifiés de « sensibles » et 20,9 % de « très sensibles » à l'environnement.

La sensibilité à l'environnement varie en fonction de la région, les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur étant plus sensibles à l'environnement que ceux de Picardie lorsque l'on prend en compte le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence (*cf.* tableau n°1). Ces derniers sont 72,3 % à être « sensibles » ou « très sensibles » à l'environnement alors que les Provençaux sont 77,4 %. En France, les hommes apparaissent moins sensibles à l'environnement que les femmes : 70,2 % des hommes situent leur sensibilité dans l'échelle de référence au-delà de 6 *versus* 73,7 % des femmes. Les Français les moins diplômés sont également moins sensibles à l'environnement. Cette différence au niveau des diplômes se retrouve par genre. Ainsi, 67,8 % des hommes non diplômés ou ayant au plus le bac situent leur sensibilité à l'environnement dans l'échelle de référence au-dessus de 6 *versus* 79,8 % des hommes diplômés d'un bac+2 ou plus (*cf.* graphique n°1). Cette différence, bien que moins importante, s'observe également chez les femmes (respectivement 72,2 % *versus* 79,2 %) et persiste après la prise en compte de la région d'habitation, du sexe, de l'âge et du type de commune de résidence (*cf.* tableau n°1). Enfin, la sensibilité à l'environnement augmente également avec l'âge, les personnes plus âgées étant plus sensibles que les plus jeunes. Ainsi, dans les cinq régions, 68,0 % des moins de 35 ans sont « sensibles », voire « très sensibles » à l'environnement alors que les 45 ans et plus sont 78,0 %.

graphique n°1

Proportion[1] de personnes « sensibles » ou « très sensibles » à l'environnement, selon le sexe et le diplôme

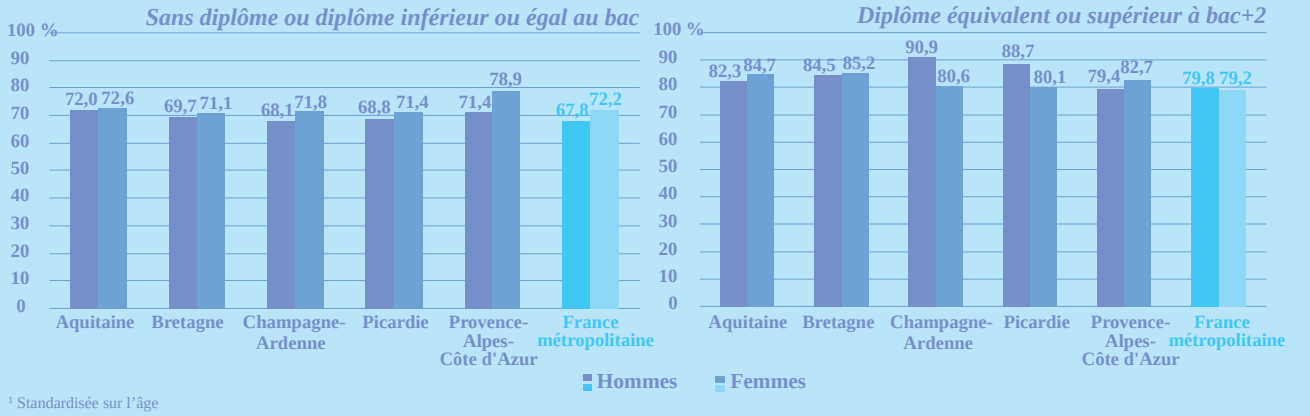

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie
Exploitation : Fnors

Aquitains et Bretons, les mieux informés sur les risques environnementaux[3]

Si la population se sent concernée par les problèmes d'environnement, elle s'estime également « plutôt bien informée » des risques environnementaux sur la santé, que ceux-ci portent sur la qualité de l'eau du robinet (71,4 %), les conséquences de la pollution de l'air extérieur (69,7 %), le bruit (65,8 %) et le monoxyde de carbone (65,2 %). Le sentiment d'information chute sensiblement lorsque l'on parle des légionelles (57,9 %), de la pollution de l'air intérieur (48,5 %) et de la pollution des sols (44,6 %). Un thème se distingue très nettement des autres : seulement 11,8 % des Français ont le sentiment d'être bien informés sur le radon. Après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence, des différences importantes sont notées entre les régions, notamment en ce qui concerne le radon (*cf.* tableau n°2). La Bretagne étant l'une des régions où les concentrations moyennes en radon sont les plus élevées[4], les Bretons sont naturellement plus concernés, ce qui se retrouve par leur déclaration. Ainsi, ils sont plus nombreux que les habitants des autres régions à se dire bien informés : 24,6 % des Bretons contre 13,9 % des Champardennais, 11,0 % des Picards et des Provençaux et 9,8 % des Aquitains. Lorsque l'on évoque la pollution de l'air extérieur, les mieux informés sont les Aquitains : 71,5 % d'entre eux déclarent être « plutôt bien informés » sur cette pollution alors que les habitants des quatre autres régions sont moins de 70 % à le penser. Sur la pollution des sols, les Bretons ressortent comme les mieux informés : 53,4 % d'entre eux estiment plutôt l'être alors que les Aquitains et les Champardennais sont 47,5 %, les Picards 44,3 % et les Provençaux 38,6 %. Sur le thème du bruit, les Provençaux sont moins bien informés que les habitants des quatre autres régions, la différence étant la plus marquée avec les Aquitains (68,5 % à se déclarer bien informés sur le bruit chez ces derniers *versus* 62,3 % des Provençaux). Pour les légionelles, ce sont les Provençaux, les Bretons et les Picards qui sont moins bien informés que les Aquitains (respectivement 54,4 %, 54,5 %, 53,3 % par rapport à 58,4 % en Aquitaine). Les Aquitains, les Picards ainsi que les Provençaux se déclarent quant à eux moins bien informés que les Bretons sur la qualité de l'eau du robinet (autour de 70 % pour les habitants des trois premières régions et plus de 75 % pour ceux de la quatrième). Dans l'ensemble, ce sont les plus jeunes et les moins diplômés qui se déclarent moins bien informés. Ainsi, dans les cinq régions, 40,0 % des moins de 35 ans déclarent être « plutôt bien informés » sur les légionelles *versus* 63,0 % des plus de 35 ans. De même, les non diplômés ou ayant au plus le bac sont 53,3 % à affirmer être « plutôt bien informés » sur les légionelles *versus* 64,3 % des bac+2 ou plus.

[1] Les Provençaux dans tout le document représentent l'ensemble des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[2] La sensibilité à l'environnement a été mesurée sur une échelle allant de 1 à 10, 1 signifiant que la personne n'est pas du tout sensible à l'environnement, 10 qu'elle y est très sensible, les valeurs 7 et 8 de l'échelle correspondent aux personnes « sensibles » et 9 et 10 aux personnes « très sensibles ».

[3] La liste proposée comprenait : « qualité de l'eau du robinet », « pollution de l'air extérieur », « bruit », « monoxyde de carbone », « légionelles ou légionellose », « pollution de l'air intérieur », « pollution des sols », « radon dans les habitations », « utilisation du téléphone portable » et « peinture au plomb ».

[4] Selon la direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Bretagne (www.bretagne.sante.gouv.fr).

Les Bretons, un peu moins nombreux que les habitants des autres régions à penser que la pollution de l'air extérieur est un danger pour la santé

Parmi une liste de différents facteurs environnementaux[1], l'amiante et la pollution de l'air extérieur sont les facteurs considérés comme les plus dangereux : respectivement 91,0 % et 85,7 % des Français considèrent ces facteurs comme présentant un risque « plutôt élevé », voire « très élevé » pour la santé des Français en général. Viennent ensuite l'utilisation des produits ménagers, de bricolage et de jardinage (71,4 %), les incinérateurs (67,4 %) et les antennes de téléphonie mobile (58,5 %). Moins de 40 % des Français considèrent que la qualité de l'eau du robinet et les produits cosmétiques présentent un risque pour la santé. Ajustées sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence, les perceptions des risques environnementaux sur la santé, citées ci-dessus, diffèrent entre les régions. Ainsi, les Bretons considèrent moins fréquemment que les habitants des autres régions que la pollution de l'air extérieur présente un risque élevé pour la santé (*cf.* tableau n°3). En effet, ceux-ci sont 81,6 % à penser que la pollution de l'air extérieur est un danger pour la santé *versus* plus de 84 % pour chacune des quatre autres régions. De même, la qualité de l'eau du robinet est jugée plus fréquemment par les Bretons, Champardennais et Picards, comme présentant un risque élevé pour la santé (respectivement 46,4 %, 44,3 % et 43,9 %) que par les Aquitains (40,0 %) et les Provençaux (38,1 %).

Hormis pour les produits cosmétiques et la qualité de l'eau du robinet, les femmes ont plus fréquemment que les hommes tendance à juger les risques environnementaux comme étant élevés. Par exemple, elles sont 63,5 % dans les cinq régions à considérer les antennes de téléphonie mobile comme présentant un risque plutôt élevé voire très élevé pour la santé alors que les hommes ne sont guère plus que la moitié (51,3 %).

tableau n°1

Sensibilité[1] à l'environnement[2]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région*		
Aquitaine	1,16	0,97-1,38
Bretagne	1,01	0,85-1,20
Champagne-Ardenne	1,05	0,88-1,25
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,31**	1,09-1,58
Âge* **		
18-25 ans	0,70**	0,56-0,87
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	1,18	0,98-1,42
45-54 ans	1,58***	1,30-1,93
55-64 ans	1,76***	1,43-2,15
65-75 ans	1,63***	1,31-2,04
Sexe*		
Hommes	1,00	
Femmes	1,16*	1,04-1,30
Diplôme* **		
Aucun diplôme	0,42***	0,34-0,53
Diplôme inférieur au bac	0,54***	0,46-0,64
Bac ou BEP	0,66***	0,57-0,77
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,04	0,88-1,22
Commune multi-polarisée	1,29	0,99-1,67
Pôle urbain	0,95	0,83-1,10

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] note 7 à 10 sur l'échelle de sensibilité.

[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

tableau n°2

Sentiment d'être « plutôt bien informé(e) »[1] sur différents thèmes en rapport avec l'environnement, selon les régions[2]

	OR ajusté	IC à 95 %
Qualité de l'eau du robinet		
Aquitaine	1,13	0,95-1,34
Bretagne	1,41***	1,18-1,69
Champagne-Ardenne	1,28**	1,07-1,53
Picardie	1,11	0,92-1,32
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Pollution de l'air extérieur		
Aquitaine	1,32**	1,12-1,56
Bretagne	1,10	0,94-1,30
Champagne-Ardenne	1,00	
Picardie	1,06	0,90-1,24
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,10	0,93-1,30
Bruit		
Aquitaine	1,37***	1,16-1,62
Bretagne	1,27**	1,08-1,50
Champagne-Ardenne	1,27**	1,08-1,50
Picardie	1,25*	1,05-1,48
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Monoxyde de carbone[3]		
Aquitaine	1,15	0,98-1,36
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,05	0,89-1,23
Picardie	1,14	0,97-1,34
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,08	0,92-1,28
Légionelles ou légionellose		
Aquitaine	1,26**	1,07-1,48
Bretagne	1,03	0,88-1,21
Champagne-Ardenne	1,17	0,99-1,37
Picardie	1,01	0,86-1,19
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Pollution de l'air intérieur[3]		
Aquitaine	1,15	0,99-1,35
Bretagne	1,26**	1,08-1,48
Champagne-Ardenne	1,08	0,92-1,27
Picardie	1,09	0,93-1,29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Pollution des sols		
Aquitaine	1,43***	1,22-1,68
Bretagne	1,76***	1,50-2,07
Champagne-Ardenne	1,39***	1,18-1,63
Picardie	1,22*	1,03-1,44
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Radon dans les habitations		
Aquitaine	1,00	
Bretagne	3,43***	2,75-4,29
Champagne-Ardenne	1,58***	1,24-2,02
Picardie	1,27	0,98-1,64
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,27	0,99-1,63

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] « Bien informé(e) » *versus* « mal informé(e) » ou « jamais entendu parler ».

[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

[3] Aucune différence significative n'est observée sur la variable région.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

Aide à l'interprétation d'un odds ratio

Les odds ratio *s'expriment comparativement à une modalité de référence qui vaut 1. Un* odds ratio *supérieur à 1 pour une autre modalité suggère, lorsque la valeur est significative, une probabilité accrue pour la modalité observée par rapport à la modalité de référence de subir l'événement analysé. Un* odds ratio *inférieur à 1 est par contre le signe d'un risque moins important de subir l'événement (pour autant que la valeur soit significative). Dans les tableaux de résultats, les modalités significatives par rapport à la modalité de référence sont suivies d'au moins un astérisque (*).*

Un odds ratio *est plus complexe à interpréter qu'un pourcentage. C'est pourquoi pour faciliter la lecture, les pourcentages ont été présentés dans les textes lorsque la régression logistique met en évidence des résultats significatifs. Contrairement aux* odds ratio*, les pourcentages ne tiennent pas compte de l'ajustement sur différentes variables, ce qui fait qu'il est possible que certains pourcentages cités en commentaire d'une régression ne soient pas significativement différents.*

[1] La liste proposée comprenait : « pollution de l'air extérieur », « pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments (habitations, écoles, bureaux)...», « pollution des sols », « bruit », « exposition au soleil », « antenne de téléphonie mobile », « amiante », « monoxyde de carbone », « peintures au plomb », « produits ménagers, produits de bricolage et de jardinage », « produits cosmétiques », « incinérateurs », « légionelles » et « qualité de l'eau du robinet ».

Perceptions, informations et craintes... *(suite)*

Les Bretons craignent moins fréquemment d'être affectés par une maladie liée à l'environnement[1]

Interrogés sur leurs craintes personnelles d'être affectés, au cours de leur vie, par une maladie environnementale, les Français sont près de la moitié (48,3 %) à estimer avoir « un risque plutôt élevé » de développer un cancer, plus d'un tiers (35,7 %) évoque la probabilité de troubles anxieux, de stress ou de troubles du sommeil et moins d'un tiers la possibilité de contracter de l'asthme ou des allergies respiratoires (32,2 %). Ils sont trois sur dix à craindre d'être affectés par une maladie cardiaque (30,5 %) ou par une nouvelle épidémie (30,1 %). Les autres risques liés au fait d'avoir des problèmes de stérilité, une légionellose ou de s'intoxiquer au monoxyde de carbone ne sont appréhendés, avec des craintes élevées que par un enquêté sur dix (respectivement 10,3 %, 11,9 % et 11,1 %). Ajustées sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence, les craintes des personnes d'être affectées par une maladie environnementale diffèrent entre les régions (*cf.* tableau n°4). D'une manière générale, les Bretons pensent moins fréquemment courir des risques élevés d'être affectés par une maladie environnementale par rapport, le plus souvent, aux Champardennais, Picards et Provençaux. Ainsi, en Bretagne et en Aquitaine, trois personnes sur dix (respectivement 30,5 % et 31,7 %) pensent courir un risque d'être affectées par des problèmes de stress alors que les Champardennais sont 34,1 % et les Picards et les Provençaux plus de 37 %. Dans les cinq régions, les plus jeunes sont également plus craintifs (38,1 % des moins de 35 ans ont peur d'être affectés par un problème d'asthme ou d'allergies respiratoires *versus* 29,1 % des 35 ans et plus), tout comme les personnes vivant dans un pôle urbain (34,7 % *versus* 30,1 % pour celles habitant dans un espace à dominante rurale) et les moins diplômés (32,7 % des non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 29,6 % des bac+2 ou plus).

tableau n°3

Différentes perceptions des facteurs environnementaux considérés comme à risque « plutôt élevé » ou « très élevé »[1] pour la santé, selon les régions[2]

	OR ajusté	IC à 95 %
Amiante		
Aquitaine	1,48**	1,13-1,94
Bretagne	1,23	0,95-1,59
Champagne-Ardenne	1,00	
Picardie	1,41*	1,07-1,85
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,42*	1,08-1,86
Pollution de l'air extérieur		
Aquitaine	1,46***	1,19-1,80
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,36**	1,11-1,66
Picardie	1,32**	1,07-1,62
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,71***	1,37-2,13
Utilisation des produits ménagers, de bricolage et de jardinage		
Aquitaine	1,20*	1,01-1,43
Bretagne	1,41***	1,19-1,67
Champagne-Ardenne	1,22*	1,03-1,46
Picardie	1,27*	1,06-1,52
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Incinérateurs		
Aquitaine	1,13	0,95-1,34
Bretagne	1,33**	1,12-1,58
Champagne-Ardenne	1,00	
Picardie	1,16	0,97-1,38
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,35**	1,13-1,61
Antennes de téléphonie mobile		
Aquitaine	1,22*	1,04-1,45
Bretagne	1,11	0,95-1,31
Champagne-Ardenne	1,00	
Picardie	1,03	0,87-1,22
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,32**	1,11-1,57
Qualité de l'eau du robinet		
Aquitaine	1,09	0,93-1,27
Bretagne	1,42***	1,21-1,66
Champagne-Ardenne	1,27**	1,08-1,49
Picardie	1,29**	1,10-1,52
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Produits cosmétiques		
Aquitaine	1,29**	1,10-1,53
Bretagne	1,29**	1,09-1,52
Champagne-Ardenne	1,13	0,95-1,34
Picardie	1,17	0,99-1,40
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001

[1] « plutôt élevé » ou « très élevé » *versus* « plutôt faible » ou « quasi nul ».

[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

tableau n°4

Craintes de courir un risque « plutôt élevé »[1] d'être affecté, au cours de sa vie, par des problèmes de santé liés à son environnement, selon les régions[2]

	OR ajusté	IC à 95 %
Cancer		
Aquitaine	1,27**	1,08-1,49
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,22*	1,04-1,43
Picardie	1,35***	1,15-1,59
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,18	1,00-1,39
Anxiété, stress, troubles du sommeil		
Aquitaine	1,12	0,94-1,33
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,27**	1,07-1,50
Picardie	1,49***	1,26-1,76
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,34**	1,13-1,59
Asthme et allergies respiratoires		
Aquitaine	1,03	0,87-1,23
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,22*	1,03-1,44
Picardie	1,21*	1,02-1,44
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,41***	1,19-1,68
Maladies cardiaques		
Aquitaine	1,18	0,99-1,41
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,29**	1,08-1,53
Picardie	1,40***	1,17-1,67
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,21*	1,01-1,44
Nouvelle épidémie		
Aquitaine	1,25*	1,05-1,48
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,19*	1,00-1,41
Picardie	1,14	0,95-1,35
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,34**	1,13-1,60
Légionellose		
Aquitaine	1,19	0,92-1,55
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,23	0,95-1,60
Picardie	1,55**	1,20-2,00
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,57**	1,22-2,02
Intoxication au monoxyde de carbone		
Aquitaine	1,00	
Bretagne	1,09	0,84-1,42
Champagne-Ardenne	1,42**	1,11-1,82
Picardie	1,30*	1,01-1,68
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,25	0,97-1,61

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] « Plutôt élevé » *versus* « plutôt faible » ou « quasi nul ».

[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

[1] La liste proposée comprenait : « cancer », « anxiété, stress, troubles du sommeil», « asthme et allergies respiratoires », « maladies cardiaques », « nouvelle épidémie », « légionellose », « intoxication au monoxyde de carbone », « problèmes de stérilité », « maladies professionnelles » et « maladies liées à l'amiante ».

Pollution de l'air extérieur

5 régions

Les sources de pollution de l'air extérieur sont très variées et concernent de nombreux secteurs relatifs aux activités humaines (domestique, industrie, agriculture, transports…). Les pollutions globales comme les émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, ozone) inquiètent surtout par leur conséquence néfaste sur l'équilibre climatique de la planète. Les pollutions locales peuvent constituer, en cas d'exposition forte et prolongée, des menaces sur la santé et le bien-être, en particulier dans les grandes agglomérations. À court terme, la pollution atmosphérique aggrave les symptômes asthmatiques chez les sujets sensibles et, à plus long terme, elle augmente également le risque de décès.
Pour plus d'information : http://www2.ademe.fr/ (dossier « Air »).

Deux personnes sur cinq ont déjà ressenti les effets de la pollution extérieure sur leur santé

La perception par les Français des effets de la pollution atmosphérique sur leur propre santé est loin d'être négligeable. Plus de 40 % des Français déclarent avoir déjà senti les effets de la pollution extérieure sur leur santé ou sur celle de leur entourage proche (41,7 %). D'après le graphique n°2, les Français diplômés d'un bac+2 ou plus sont près de la moitié (47,5 %) à déclarer avoir déjà ressenti les effets de la pollution sur leur santé (46,6 % des hommes et 49,0 % des femmes) contre 38,8 % des personnes non diplômées ou ayant au plus le bac (36,8 % des hommes et 42,1 % des femmes).

graphique n°2

Proportion[1] de personnes déclarant avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche, selon le sexe et le diplôme

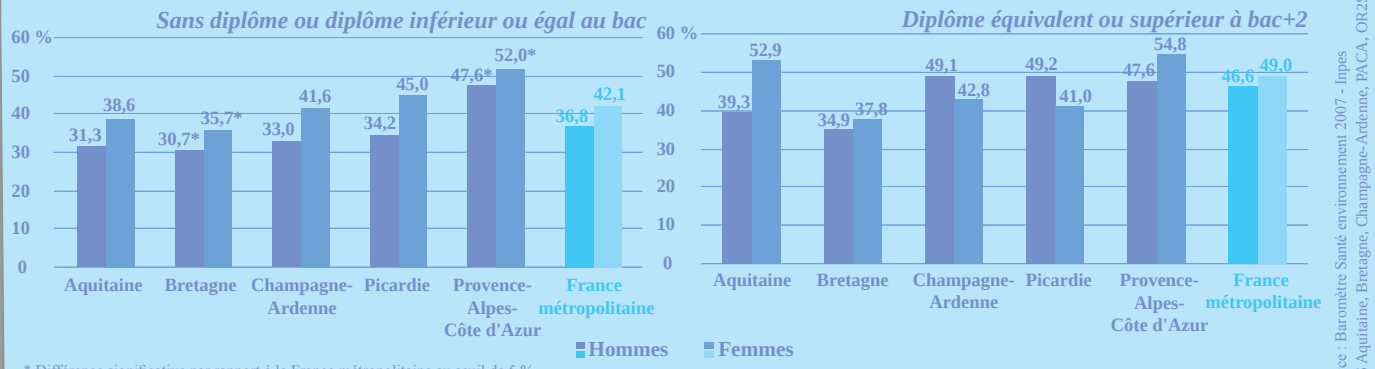

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %
[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

La moitié des Provençaux déclare avoir ressenti les effets de la pollution extérieure, seulement un Breton sur trois

Les Bretons déclarent moins fréquemment ressentir les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé que l'ensemble des Français (34,2 % *versus* 41,7 %). À l'inverse, les Provençaux sont 50,7 % à déclarer avoir senti les effets de la pollution extérieure. Ces différences régionales persistent après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence (*cf.* tableau n°5). Ainsi, il existe une différence entre les habitants de ces deux régions, la Champagne-Ardenne se situant dans une position intermédiaire. D'une manière générale, dans l'ensemble des cinq régions, les femmes, les plus diplômés et les personnes domiciliées en zone urbaine ressentent plus fréquemment les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé. Ainsi, dans les cinq régions, plus d'un homme sur trois (36,4 %) a déjà senti les effets néfastes de la pollution de l'air extérieur alors que les femmes sont 43,3 % à l'affirmer. De même, les non diplômés ou ayant au plus le bac sont 39,3 % à ressentir les effets *versus* 45,2 % des bac+2 ou plus. La zone d'habitation ressort également puisqu'un tiers des personnes vivant dans un espace à dominante rurale (34,8 % *versus* 45,3 % des habitants d'un pôle urbain) affirme avoir senti les effets de la pollution de l'air extérieur.

tableau n°5

Avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur sa santé ou celle de son entourage proche[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,10	0,94-1,29
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,26**	1,07-1,47
Picardie	1,39***	1,19-1,63
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,78***	1,52-2,08
Âge* **		
18-25 ans	0,61***	0,50-0,76
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	0,83*	0,70-0,97
45-54 ans	0,90	0,76-1,07
55-64 ans	0,79*	0,66-0,95
65-75 ans	0,68**	0,56-0,83
Sexe* **		
Hommes	1,00	
Femmes	1,31***	1,18-1,45
Diplôme **		
Aucun diplôme	0,85	0,69-1,04
Diplôme inférieur au bac	0,80**	0,70-0,91
Bac ou BEP	0,83**	0,73-0,94
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence* **		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,08	0,93-1,26
Commune multi-polarisée	1,10	0,88-1,37
Pôle urbain	1,39***	1,22-1,57

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.
[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

Pollution de l'air extérieur *(suite)*

Les Picards peu informés de la pollution de l'air extérieur sur leur lieu d'habitation par rapport aux Provençaux

Si les Français s'estiment « plutôt bien informés » des conséquences sanitaires de la pollution de l'air extérieur (*cf.* Perceptions, informations et craintes par rapport aux risques environnementaux), ils sont en revanche peu nombreux (21,6 %) à déclarer avoir connaissance de la qualité de l'air sur leur lieu d'habitation. Toutes choses égales par ailleurs, quelques différences régionales existent (*cf.* tableau n°6). Ainsi, les Provençaux et, à un degré moindre, les Champardennais semblent être mieux informés que les Picards (respectivement 25,9 %, 18,4 % et 14,3 %). De même, dans les cinq régions, les hommes (19,9 % *versus* 17,6 % des femmes), les plus âgés (25,6 % des 55-75 ans *versus* 13,7 % des moins de 35 ans), les plus diplômés (22,5 % des bac+2 ou plus *versus* 17,7 % des non diplômés ou ayant au plus le bac) et les habitants d'un pôle urbain (24,1 % par rapport à 14,4 % des personnes vivant dans un espace à dominante rurale) déclarent plus fréquemment être informés de la qualité de l'air de leur lieu de résidence.

Mesures pour limiter la pollution atmosphérique : Bretons et Provençaux plus enthousiastes que les habitants des régions du Nord[1]

Parmi différentes mesures[2] qui peuvent être envisagées pour limiter la pollution atmosphérique, quatre reçoivent l'assentiment des Français : l'amélioration des transports en commun pour 93,2 %, le développement du co-voiturage pour 86,3 %, la diminution de la vitesse pour 73,7 % et le développement de la circulation alternée lors de pics de pollution pour 69,7 %.

Ainsi, plus de neuf Français sur dix pensent que l'amélioration des transports en commun devrait être efficace pour lutter contre la pollution atmosphérique, les Provençaux en étant plus convaincus que les Champardennais (94,7 % *versus* 91,7 %, *cf.* tableau n°7).

Le développement du co-voiturage est une mesure jugée efficace par six Français sur sept. Les Bretons et les Aquitains en sont plus convaincus que les Champardennais (respectivement 90,3 %, 87,6 % et 85,1 %) ainsi que les femmes (88,9 % *versus* 85,2 % pour les hommes) et les plus diplômés (88,0 % des bac+2 ou plus *versus* 75,1 % des non diplômés ou ayant au plus le bac).

En ce qui concerne la diminution de la vitesse, mesure jugée efficace par près de trois Français sur quatre, les Provençaux, les Bretons et les Aquitains jugent cette solution plus efficace que les Picards (respectivement 74,7 %, 72,2 %, 71,4 % et 68,2 %). Dans les cinq régions, les femmes (75,8 % *versus* 64,6 % des hommes) et les plus âgés (77,3 % des 65 ans et plus *versus* 65,6 % des moins de 35 ans) en sont plus convaincus. Le développement de la circulation alternée lors de pics de pollution est jugé efficace par sept Français sur dix. Les Bretons et les Provençaux croient plus en cette mesure que les Picards (respectivement 74,5 %, 72,3 % et 68,7 %), de même que les femmes (76,2 % *versus* 65,3 % des hommes) et les moins diplômés (72,5 % des non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 67,8 % des bac+2 ou plus).

tableau n°6

Sentiment d'être informé sur la qualité de l'air extérieur sur le lieu d'habitation[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,04	0,84-1,29
Bretagne	1,13	0,92-1,41
Champagne-Ardenne	1,27*	1,03-1,57
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,59***	1,29-1,96
Âge* **		
18-25 ans	1,06	0,79-1,42
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	1,20	0,95-1,53
45-54 ans	1,64***	1,30-2,08
55-64 ans	2,21***	1,74-2,80
65-75 ans	2,57***	2,00-3,29
Sexe*		
Hommes	1,00	
Femmes	0,85*	0,75-0,97
Diplôme*		
Aucun diplôme	0,84	0,65-1,08
Diplôme inférieur au bac	0,84*	0,71-0,98
Bac ou BEP	0,78**	0,66-0,92
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence* **		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	0,88	0,71-1,08
Commune multi-polarisée	0,94	0,69-1,28
Pôle urbain	1,81***	1,54-2,13

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

graphique n°3

Proportion[1] de personnes déclarant être informées de la qualité de l'air extérieur sur leur lieu d'habitation, selon le sexe et le diplôme

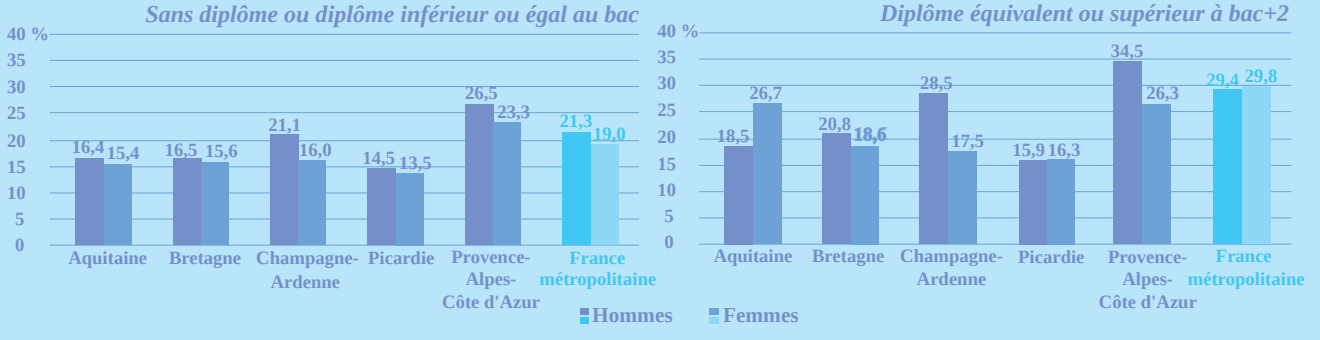

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

[1] Picardie et Champagne-Ardenne

[2] La liste proposée comprenait : « développer le co-voiturage », « renforcer le transport de marchandises par le train ou le bateau », « baisser la vitesse des véhicules routiers », « contraindre les pollueurs à payer une redevance », « renforcer la réglementation sur les émissions des véhicules », « favoriser le développement de véhicules propres », « améliorer le réseau de transports en commun », « développer la circulation alternée lors de pics de pollution », « favoriser le développement de pistes cyclables » et « instaurer des péages urbains pour limiter la circulation en ville ».

Les Provençaux sont les moins nombreux à croire qu'agir contre la pollution atmosphérique passe par « chacun d'entre nous »

Les acteurs les plus fréquemment cités[1] par les Français comme étant les mieux placés pour agir contre la pollution atmosphérique sont, en premier lieu, les « pouvoirs publics » et les « industriels » (respectivement 35,0 % et 30,9 %).

Plus d'un Français sur quatre (28,0 %) pense que l'acteur le mieux placé pour agir contre la pollution atmosphérique est en premier lieu « chacun d'entre nous ». D'après le graphique n°4, pour cette dernière modalité de réponse, des différences importantes existent selon la région, le sexe et le diplôme. Ces différences se retrouvent dans les résultats de la régression logistique (*cf.* tableau n°8). Ainsi les Champardennais, les Aquitains et les Bretons sont plus nombreux que les Provençaux à penser que l'acteur le mieux placé pour agir est « chacun d'entre nous » (respectivement 30,9 %, 29,6 %, 28,3 % et 23,7 %). Dans les cinq régions, les femmes (30,6 % *versus* 24,8 % des hommes), les plus jeunes (34,0 % des moins de 35 ans *versus* 25,3 % des 35 ans et plus) et les moins diplômés (29,5 % des non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 23,0 % des bac+2 ou plus) en sont les plus convaincus.

graphique n°4

Proportion[1] de personnes déclarant en premier lieu que l'acteur le mieux placé pour agir en matière de lutte contre la pollution de l'air extérieur est « chacun d'entre nous », selon le sexe et le diplôme

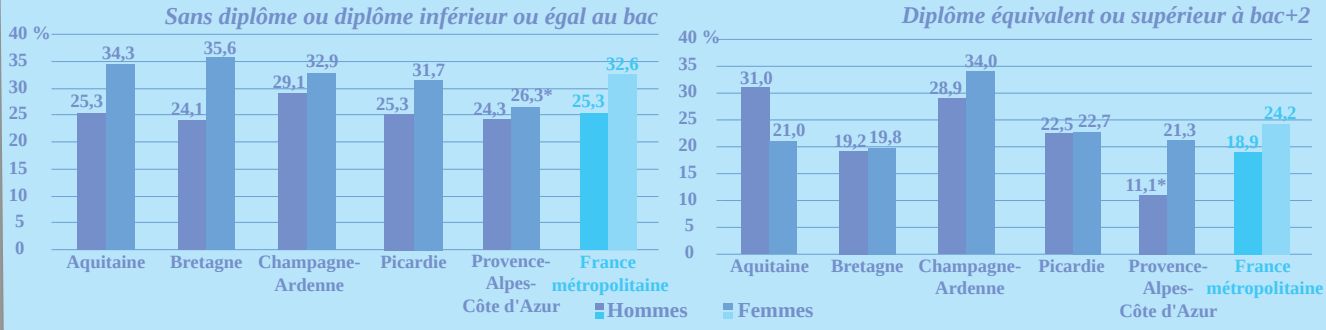

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

tableau n°7

Différentes mesures jugées « plutôt efficaces » ou « très efficaces »[1] pour limiter la pollution de l'air extérieur, selon les régions[2]

	OR ajusté	IC à 95 %
Améliorer les transports en commun		
Aquitaine	1,22	0,91-1,64
Bretagne	1,18	0,88-1,58
Champagne-Ardenne	1,00	
Picardie	1,35	0,99-1,82
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,63**	1,19-2,25
Développer le co-voiturage		
Aquitaine	1,27*	1,01-1,59
Bretagne	1,65***	1,30-2,09
Champagne-Ardenne	1,00	
Picardie	1,07	0,85-1,33
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,21	0,96-1,52
Baisser la vitesse		
Aquitaine	1,19*	1,00-1,42
Bretagne	1,28**	1,08-1,52
Champagne-Ardenne	1,04	0,88-1,24
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,34**	1,12-1,60
Développer la circulation alternée lors de pics de pollution		
Aquitaine	1,14	0,96-1,35
Bretagne	1,38***	1,16-1,64
Champagne-Ardenne	1,18	0,99-1,40
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,25*	1,05-1,49

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] « Plutôt efficaces » ou « très efficaces » *versus* « plutôt pas efficaces » ou « pas du tout efficaces ».

[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

tableau n°8

Acteur le mieux placé pour agir contre la pollution de l'air extérieur est « chacun d'entre nous[1] »[2]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région*		
Aquitaine	1,30**	1,09-1,55
Bretagne	1,25*	1,05-1,50
Champagne-Ardenne	1,35**	1,13-1,62
Picardie	1,18	0,98-1,42
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Âge***		
18-25 ans	1,38**	1,11-1,70
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	0,82*	0,69-0,98
45-54 ans	0,72**	0,59-0,87
55-64 ans	0,56***	0,46-0,68
65-75 ans	0,66***	0,53-0,81
Sexe***		
Hommes	1,00	
Femmes	1,37***	1,22-1,53
Diplôme***		
Aucun diplôme	1,52***	1,22-1,89
Diplôme inférieur au bac	1,38***	1,19-1,61
Bac ou BEP	1,30***	1,13-1,50
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	0,95	0,81-1,11
Commune multi-polarisée	0,99	0,78-1,26
Pôle urbain	0,88	0,76-1,00

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] « Chacun d'entre nous » *versus* les autres modalités de la liste proposée (*cf.* alinéa 1 ci-dessous).

[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

[1] La liste proposée comprenait : « les pouvoirs publics », « les industries », « les agriculteurs », « les associations » et « chacun d'entre nous ».

Pollution de l'air intérieur dans l'habitat

Bretons et Provençaux ont des avis divergents en regard de ce qui contribue à la pollution de l'air intérieur

Parmi différents polluants de l'air intérieur[1], la fumée de tabac est, selon les Français, l'élément qui contribue le plus à la pollution de l'air dans un logement (97,6 %). Viennent ensuite, les produits d'entretien, les aérosols et les produits de bricolage (93,8 %), les moisissures (85,5 %), l'air extérieur (77,9 %) et les acariens (73,2 %). Les murs, sols et plafonds, les produits cosmétiques et les animaux domestiques sont cités par un peu plus de la moitié des Français (respectivement 57,0 %, 53,2 % et 52,0 %). En revanche, les émissions liées au mobilier ne sont identifiées comme source de pollution que par un Français sur trois (31,5 %). Les Bretons ont tendance à déclarer, plus fréquemment, que les différents éléments énumérés ci-dessus contribuent à la pollution de l'air intérieur. De façon assez générale, ils ont un avis différent des Provençaux (*cf.* tableau n°9). Ainsi, à titre d'exemple, pour les murs, sols et plafonds, les Bretons sont 60,0 % à le déclarer comme contribuant à la pollution de l'air intérieur *versus* 55,7 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des différences existent également suivant les caractéristiques sociodémographiques. Pour les produits cosmétiques, dans les cinq régions, les plus âgés (59,6 % pour les 45 ans et plus *versus* 45,9 % pour les moins de 35 ans) et les ruraux (58,7 % pour les habitants d'un espace à dominante rurale *versus* 50,4 % pour les habitants d'un pôle urbain) sont plus nombreux à voir dans ces produits des polluants de l'air intérieur.

Les Provençaux sont ceux qui aèrent le plus en hiver

Une grande majorité des Français (86,3 % des femmes et 79,2 % des hommes) déclare aérer leur logement en ouvrant leurs fenêtres au moins une fois par jour en hiver (*cf.* graphique n°5). L'aération du logement au moins une fois par jour en hiver est plus courante en Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans l'ensemble du pays, le climat plus clément dans cette région[2] offrant plus de possibilités (91,8 % *versus* 83,4 % en France métropolitaine). Les autres régions d'analyse ne diffèrent pas significativement de la moyenne nationale.

tableau n°9

Éléments perçus comme contribuant à la pollution de l'air à l'intérieur des logements, selon les régions[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Air extérieur		
Aquitaine	1,13	0,94-1,35
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,19	1,00-1,43
Picardie	1,25*	1,04-1,50
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,40**	1,16-1,70
Murs, sols et plafonds		
Aquitaine	1,09	0,93-1,28
Bretagne	1,31**	1,12-1,54
Champagne-Ardenne	1,26**	1,07-1,48
Picardie	1,02	0,86-1,20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Produits cosmétiques		
Aquitaine	1,16	0,99-1,37
Bretagne	1,28**	1,09-1,50
Champagne-Ardenne	1,26**	1,07-1,49
Picardie	1,36***	1,15-1,61
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Animaux domestiques		
Aquitaine	1,15	0,98-1,35
Bretagne	1,25**	1,07-1,46
Champagne-Ardenne	1,12	0,96-1,31
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	0,85-1,18
Mobilier		
Aquitaine	1,13	0,95-1,33
Bretagne	1,38***	1,17-1,64
Champagne-Ardenne	1,08	0,91-1,29
Picardie	1,02	0,85-1,22
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence. N'ont été présentés dans ce tableau que les différents polluants de l'air intérieur pour lesquels il existe une différence significative entre les régions.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

graphique n°5

Proportion[1] de personnes déclarant aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver, selon le sexe et le diplôme

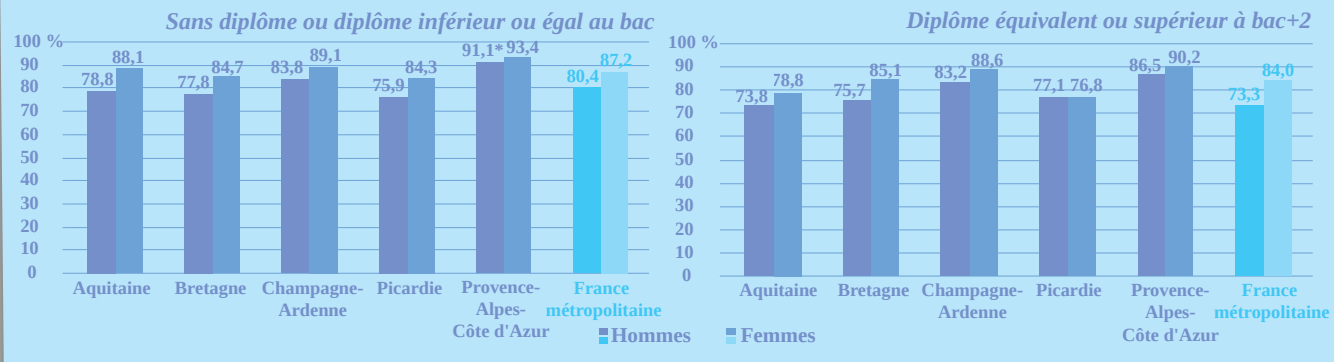

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

[1] La liste proposée comprenait : « la fumée de tabac », « les murs, sols et plafonds », « les acariens », « les moisissures », « les produits d'entretien, les aérosols, les produits de bricolage », « les produits cosmétiques », « le mobilier », « les animaux domestiques » et « l'air extérieur ».

[2] À titre d'illustration, la température moyenne dans une ville pour chacune des cinq régions a été calculée sur la période allant du 1er décembre 2006 au 31 mars 2007 (moyenne calculée à partir de températures relevées toutes les trois heures) : 8,1° à Bordeaux en Aquitaine, 7,9° à Rennes en Bretagne, 6,3° à Reims en Champagne-Ardenne, 6,9° à Abbeville en Picardie et 9,4° à Marseille en Provence-Alpes-Côte d'Azur (source : infoclimat, météo France).

D'après les résultats de la régression logistique (*cf.* tableau n°10), après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence, les différences entre les régions persistent et il apparaît que les Provençaux aèrent plus souvent leur logement en hiver que les habitants des autres régions (80,0 % en Picardie, 81,4 % en Bretagne, 83,2 % en Aquitaine, 86,3 % en Champagne-Ardenne et 91,8 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Des différences existent aussi assez curieusement entre les deux régions du Nord pourtant limitrophes. Il ressort également dans les cinq régions que plus les personnes sont âgées, plus elles aèrent leur logement en hiver (76,2 % pour les moins de 35 ans *versus* 88,4 % pour les 35 ans et plus).

Davantage de Bretons déclarent être équipés d'une VMC, à l'inverse des Provençaux

Si la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue avec la plus forte proportion de personnes déclarant aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver, cette dernière est aussi la région où la proportion de logements équipés d'une ventilation mécanique continue (VMC) est la plus faible (49,5 %). Par opposition, la Bretagne est la région présentant le plus fort taux d'équipement avec 70,0 %. Dans les autres régions, ce taux ne diffère pas significativement de la moyenne nationale (60,7 %). Ces différences se confirment toutes choses égales par ailleurs (*cf.* tableau n°11). Ainsi, après la prise en compte de l'âge, du sexe, du diplôme et du type de commune de résidence, les Provençaux déclarent moins fréquemment être équipés d'une VMC que les Bretons, particulièrement équipés, et les autres régions d'analyse (49,5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 56,7 % en Picardie, 57,4 % en Champagne-Ardenne, 58,1 % en Aquitaine et 70,0 % en Bretagne).

Des différences entre les sources de chauffage très marquées entre les régions

Le gaz et l'électricité sont les sources de chauffage principales les plus fréquemment citées par les Français (respectivement 37,0 % et 29,0 %, *cf.* graphique n°6). Viennent ensuite le chauffage au fioul ou au mazout (20,3 %) et au bois (11,3 %). Des différences importantes existent entre les régions. Le chauffage au gaz est moins fréquent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, région où le chauffage électrique est plus répandu comme en Bretagne : 40,4 % des Provençaux et 32,6 % des Bretons sont équipés d'un chauffage électrique *versus* 29,0 % des métropolitains. Plus d'un logement sur quatre en Picardie et en Bretagne est équipé d'un chauffage au fioul ou au mazout contre 20,3 % pour la France métropolitaine. Le chauffage au bois est plus fréquent en Aquitaine (18,0 % *versus* 11,3 % en France métropolitaine).
Ces différences régionales persistent après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme, du type de commune de résidence et du type de logement. Ainsi le chauffage au gaz est moins répandu en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Bretagne (27,9 % en Bretagne, 29,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 34,6 % en Picardie, 37,8 % en Aquitaine et 40,3 % en Champagne-Ardenne). Dans les cinq régions, les personnes vivant dans un pôle urbain, utilisent plus fréquemment ce type de chauffage (48,5 % *versus* 19,6 % pour les personnes habitant dans un espace à dominante rurale). Le chauffage au gaz est également plus répandu dans les appartements (49,2 % *versus* 29,5 % dans les maisons). Le chauffage au mazout ou au fioul est le moins répandu en Aquitaine (12,1 %) par rapport aux autres régions analysées (17,0 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 22,7 % en Champagne-Ardenne, 25,9 % en Bretagne et 27,0 % en Picardie). Ce mode de chauffage est plus utilisé chez les personnes plus âgées (18,0 % chez les moins de 35 ans *versus* 23,3 % chez les 45 ans et plus) et les personnes vivant dans un espace à dominante rurale (30,0 % *versus* 12,4 % pour les habitants d'un pôle urbain). Ce type de chauffage est également plus répandu dans les maisons indépendantes (24,4 % *versus* 9,7 % dans les appartements).

tableau n°10

Aération du logement au moins une fois par jour en hiver[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,18	0,96-1,46
Bretagne	1,15	0,94-1,41
Champagne-Ardenne	1,63***	1,31-2,03
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,80***	2,16-3,62
Âge* **		
18-25 ans	0,94	0,74-1,20
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	1,40**	1,15-1,72
45-54 ans	2,07***	1,65-2,59
55-64 ans	3,14***	2,43-4,07
65-75 ans	5,09***	3,62-7,14
Sexe* **		
Hommes	1,00	
Femmes	1,71***	1,49-1,97
Diplôme*		
Aucun diplôme	1,20	0,89-1,62
Diplôme inférieur au bac	1,39**	1,14-1,69
Bac ou BEP	1,19*	1,00-1,41
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	0,98	0,81-1,20
Commune multi-polarisée	1,02	0,76-1,38
Pôle urbain	1,22*	1,02-1,46

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

tableau n°11

Logement équipé d'une VMC[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,47***	1,25-1,72
Bretagne	2,39***	2,02-2,81
Champagne-Ardenne	1,43***	1,22-1,68
Picardie	1,33**	1,13-1,57
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Âge* **		
18-25 ans	0,61***	0,49-0,76
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	1,14	0,96-1,35
45-54 ans	0,93	0,78-1,12
55-64 ans	0,73**	0,61-0,88
65-75 ans	0,50***	0,41-0,61
Sexe		
Hommes	1,00	
Femmes	1,08	0,98-1,20
Diplôme*		
Aucun diplôme	0,74**	0,60-0,90
Diplôme inférieur au bac	0,90	0,79-1,04
Bac ou BEP	0,96	0,84-1,10
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence* **		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,43***	1,23-1,66
Commune multi-polarisée	1,33*	1,06-1,67
Pôle urbain	1,32***	1,16-1,50

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence. Une régression incluant le type de logement ne modifie pas les caractéristiques de la régression présentée.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

L'Aquitaine utilise plus fréquemment le chauffage au bois que les autres régions analysées (18,0 % *versus* 15,7 % en Champagne-Ardenne, 10,8 % en Picardie, 10,7 % en Bretagne et 9,5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ce type de chauffage est dans les cinq régions également beaucoup plus fréquent dans les espaces à dominante rurale (22,4 % *versus* 5,3 % en pôle urbain) et chez les moins diplômés (14,0 % pour les non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 8,0 % pour les bac+2 ou plus).

graphique n°6

Proportion[1] de personnes selon l'équipement en chauffage principal

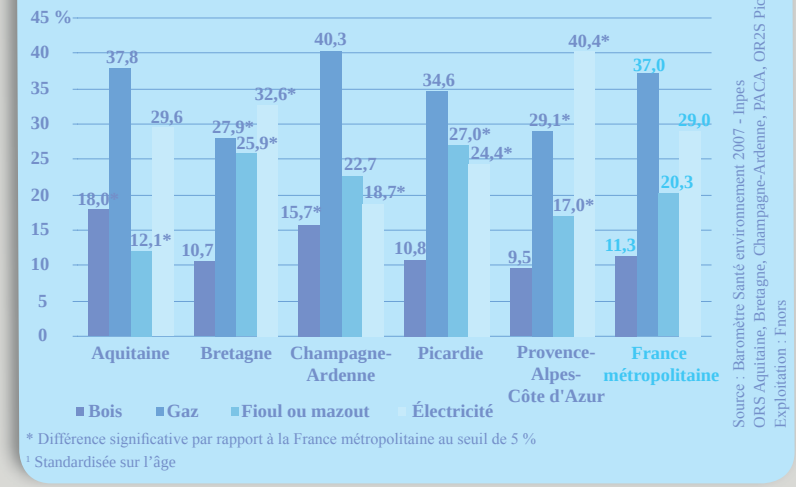

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

Les habitants des régions du Nord déclarent davantage faire ramoner leur cheminée que ceux du Sud

Parmi les personnes qui ont une cheminée dans leur logement, 68,3 % déclarent l'avoir fait ramoner par une personne qualifiée au cours des douze derniers mois (66,0 % des hommes *versus* 69,8 % des femmes). Quelques différences apparaissent entre les régions (*cf.* graphique n°7) et elles persistent après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence (*cf.* tableau n°13). Ainsi, les Bretons, les Champardennais et les Picards affirment faire ramoner leur cheminée plus fréquemment que les Aquitains (plus de 70 % dans les trois régions du Nord par rapport à 62,3 % en Aquitaine et à 66,3 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). De même, dans les cinq régions, plus la personne est âgée, plus elle affirme avoir fait ramoner sa cheminée au cours des douze derniers mois (61,0 % des moins de 35 ans *versus* 72,3 % des 35 ans et plus).

Moins de contrôle des appareils de chauffage ou d'eau chaude en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les deux tiers des Français (66,6 %) déclarent avoir fait vérifier leurs appareils de chauffage ou d'eau chaude par un professionnel qualifié au cours des douze derniers mois (64,4 % des hommes *versus* 68,1 % des femmes, *cf.* graphique n°7). Le chauffage électrique ne demandant pas un suivi régulier, il apparaît que, dans les cinq régions, les personnes qui en sont équipées font moins contrôler leurs appareils de chauffage ou d'eau chaude (39,1 % pour l'électricité, 48,6 % pour le bois, 75,6 % pour le mazout-fioul et 85,7 % pour le gaz). Les Provençaux déclarent moins fréquemment faire contrôler leurs appareils que les habitants des autres régions d'analyse (58,1 % *versus* autour de deux sur cinq en France métropolitaine et dans les autres régions analysées). Ces différences régionales pourrait s'expliquer par le fait que les Provençaux sont davantage équipés en chauffage électrique mais pas seulement puisque ces différences persistent après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme, du type de commune de résidence et du type de chauffage principal (*cf.* tableau n°13). Comme pour le ramonage de la cheminée, dans les cinq régions, les femmes et les personnes les plus âgées ont déclaré plus fréquemment avoir fait vérifier leurs appareils (66,4 % des femmes *versus* 63,2 % des hommes et 58,6 % des moins de 35 ans *versus* 69,8 % des

tableau n°12

Sources de chauffage principal, selon les régions[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Gaz		
Aquitaine	2,30***	1,93-2,74
Bretagne	1,71***	1,42-2,05
Champagne-Ardenne	3,05***	2,55-3,65
Picardie	2,73***	2,27-3,29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Électricité		
Aquitaine	1,99***	1,65-2,40
Bretagne	2,23***	1,85-2,23
Champagne-Ardenne	1,00	
Picardie	1,40**	1,15-1,70
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,92***	2,43-3,52
Mazout/fioul		
Aquitaine	1,00	
Bretagne	2,44***	1,99-3,01
Champagne-Ardenne	2,11***	1,70-2,61
Picardie	2,50***	2,03-3,10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,17***	1,73-2,73
Bois		
Aquitaine	2,37***	1,86-3,01
Bretagne	1,01	0,78-1,31
Champagne-Ardenne	1,77***	1,39-2,25
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,14***	1,63-2,82

** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme, le type de commune de résidence et le type de logement[2].

[2] Le type de logement prend en compte les logements dans un immeuble collectif *versus* les maisons indépendantes et fermes.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

graphique n°7

Proportion[1] de personnes déclarant faire ramoner leur cheminée, vérifier leurs appareils de chauffage ou d'eau chaude et vérifier leur système de ventilation

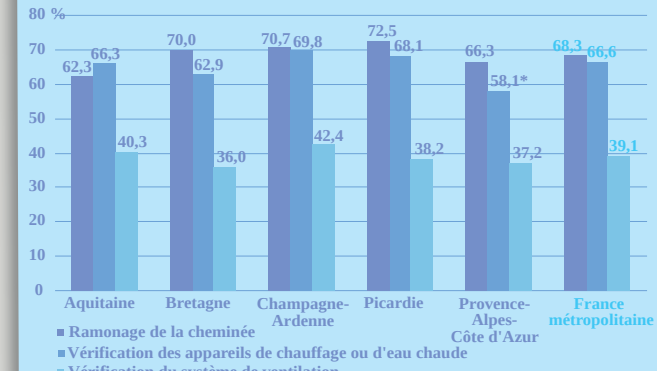

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

45 ans et plus). La vérification des appareils de chauffage est quant à elle plus fréquente chez les personnes habitant dans un pôle urbain (68,1 % *versus* 62,5 % pour celles habitant dans un espace à dominante rurale).

Quelle que soit la région, la vérification des systèmes de ventilation demeure peu fréquente

Alors que plus des deux tiers des Français concernés déclarent avoir fait ramoner leur cheminée ou vérifier leurs appareils de chauffage, à peine deux personnes sur cinq ayant un système de ventilation dans leur logement, l'ont fait vérifier au cours des douze derniers mois (37,9 % des hommes et 40,2 % des femmes, *cf.* graphique n°7). Quelques différences apparaissent entre les régions et elles persistent après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence (*cf.* tableau n°13). Les Champardennais sont les plus prévenants avec 42,4 % d'entre eux qui déclarent faire vérifier leur système de ventilation. Les femmes, les individus plus âgés, les urbains et les moins diplômés répondent plus fréquemment avoir fait contrôler leur système de ventilation. Ainsi 40,1 % des femmes des cinq régions ont fait vérifier leur système de ventilation *versus* 36,7 % des hommes, 46,9 % des 55 ans et plus *versus* 31,7 % des moins de 35 ans, 43,1 % des habitants d'un pôle urbain *versus* 36,0 % des personnes vivant dans un espace à dominante rurale et 39,9 % des non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 34,9 % des bac+2 ou plus.

tableau n°13

Comportements préventifs[1] déclarés, selon les régions

	OR ajusté	IC à 95 %
Ramonage de la cheminée[2]		
Aquitaine	1,00	
Bretagne	1,29*	1,05-1,58
Champagne-Ardenne	1,40**	1,14-1,72
Picardie	1,40**	1,14-1,73
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,02	0,82-1,27
Vérification des appareils de chauffage ou d'eau chaude[3]		
Aquitaine	1,33**	1,09-1,61
Bretagne	1,11	0,91-1,34
Champagne-Ardenne	1,27*	1,04-1,55
Picardie	1,28*	1,05-1,56
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Vérification du système de ventilation[2]		
Aquitaine	1,22*	1,01-1,48
Bretagne	1,13	0,94-1,37
Champagne-Ardenne	1,41**	1,16-1,70
Picardie	1,27*	1,04-1,56
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	

* : p<0,05 ; ** : p<0,01.

[1] Au cours des douze derniers mois.

[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence. Des régressions incluant le type de logement pour chacun des deux comportements préventifs ne modifient pas les caractéristiques des régressions présentées.

[3] Odds ratio ajusté par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme, le type de commune de résidence et le type de chauffage principal. Une regression incluant le type de logement ne modifie pas les caractéristiques de la régression présentée.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

Des écarts importants dans toutes les régions entre les diplômés du supérieur et les non diplômés ou ayant au plus le bac concernant le fait de penser que le monoxyde de carbone est odorant

En France métropolitaine, près d'une personne sur cinq (19,7 %) pense à tort que le monoxyde de carbone (CO) est odorant. Cette proportion est plus importante chez les femmes et les non diplômés ou ayant au plus le bac. Ainsi, les Françaises peu ou pas diplômées sont près d'une sur quatre (24,5 %) à penser que si un appareil de chauffage dégageait du CO, elles seraient alertées par l'odeur. Peu de différences sont notées entre les régions, hormis les femmes bretonnes diplômées d'un bac+2 ou plus qui pensent moins fréquemment que les Françaises également diplômées du supérieur que le CO est odorant (9,3 % en Bretagne *versus* 14,7 % en France métropolitaine).

graphique n°8

Proportion[1] de personnes pensant que le monoxyde de carbone est odorant, selon le sexe et le diplôme

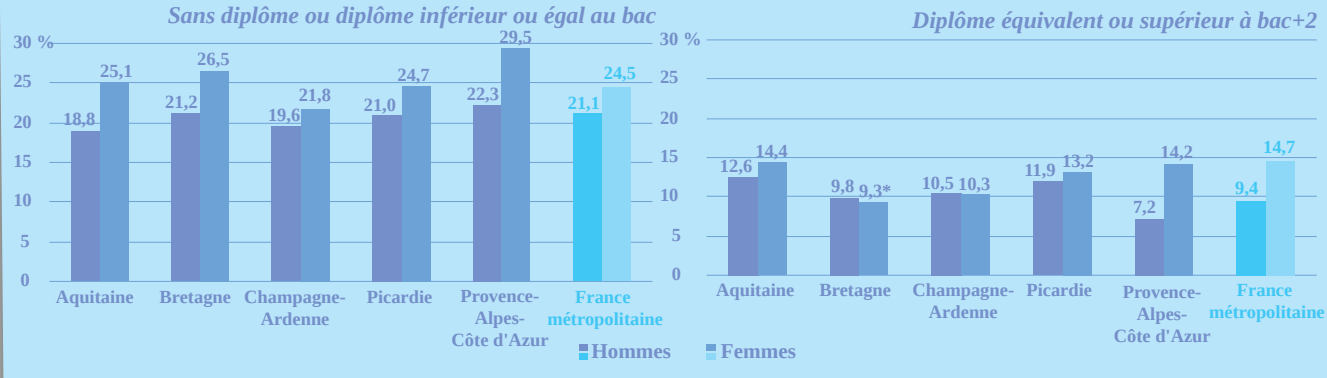

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore et inodore. Il est le résultat d'une combustion incomplète de matière organique, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence… Il agit comme un gaz asphyxiant en prenant la place de l'oxygène dans le sang. À taux faibles, il provoque des maux de tête, des troubles digestifs, des malaises... À haute dose, il est très toxique et peut rapidement s'avérer mortel. Une mauvaise combustion et une mauvaise aération contribuent au risque d'intoxication au monoxyde de carbone. Ainsi, les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus, une mauvaise aération du logement et les fumées mal évacuées en sont les principales causes.

Pour plus d'informations : www.sante.gouv.fr (dossier : « Monoxyde de carbone ») et www.logement.gouv.fr (dossier : « L'intoxication au monoxyde de carbone »).

Le bruit est un facteur de risque des pathologies auditives et de la surdité. Une exposition chronique au bruit peut aussi être la source de perturbations telles que troubles du sommeil, fatigue, anxiété, troubles du comportement social, affections cardiovasculaires (hypertension artérielle, augmentation de la fréquence cardiaque, troubles cardiaques ischémiques et troubles du système endocrinien entre autres). Enfin, le bruit est une nuisance qui peut être responsable de gêne et d'inconfort, généralement subjectifs car perçus différemment d'une personne à l'autre selon sa sensibilité propre.
Pour plus d'informations : www.sante.gouv.fr (dossier : « Bruit et santé »).

Les Bretons deux fois moins gênés par le bruit que les Provençaux

Les Françaises sont plus sensibles au bruit au domicile que leurs homologues masculins. Elles sont 15,0 % à déclarer être gênées en « permanence » ou « souvent » par le bruit au domicile *versus* 12,8 % des hommes (*cf.* graphique n°9). Quelques différences apparaissent entre les régions : les Bretons sont seulement 8,3 % à être gênés par le bruit *versus* 19,8 % des Provençaux. Ces différences persistent après la prise en compte de l'âge, du sexe, du diplôme, du type de commune de résidence et du type de logement (*cf.* tableau n°14). Ainsi, ce sont les Bretons qui sont les moins gênés par le bruit par rapport aux habitants des quatre autres régions. Dans les cinq régions, les femmes, les personnes vivant dans un pôle urbain et dans un appartement se plaignent également plus fréquemment du bruit à leur domicile (14,6 % des femmes *versus* 12,1 % des hommes, 19,1 % des habitants en pôle urbain *versus* 8,8 % des personnes vivant dans un espace à dominante rurale et 27,8 % des personnes vivant dans un appartement *versus* 8,8 % des personnes vivant dans une maison indépendante).

graphique n°9

Proportion[1] de personnes déclarant être gênées « en permanence » ou « souvent » par le bruit à leur domicile, selon le sexe

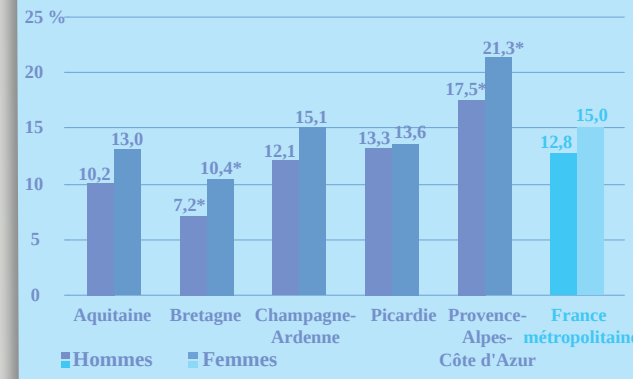

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %
[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

Parmi les Français ayant un emploi[1] (58,5 %), plus d'un tiers (38,0 %) déclare travailler dans un milieu professionnel bruyant. Ajustée sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence, cette déclaration varie suivant les régions. Ainsi, la Champagne-Ardenne et la Picardie sont significativement différentes de la Bretagne (respectivement 43,2 %, 46,3 % et 39,7 %)[2]. Les hommes, les moins diplômés et les plus jeunes déclarent plus fréquemment travailler dans un milieu professionnel bruyant. Ainsi, les hommes sont 48,3 % à se plaindre du bruit au travail *versus* 36,3 % des femmes, de même que 46,0 % des non diplômés ou ayant au plus le bac (*versus* 35,2 % des diplômés d'un bac+2 ou plus) et 50,0 % des moins de 35 ans (*versus* 39,2 % des 35 ans et plus)[3].

tableau n°14

Sentiment d'être gêné(e) par le bruit[1] au domicile[2]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,32*	1,02-1,71
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,49**	1,15-1,92
Picardie	1,69***	1,31-2,19
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,58***	1,23-2,02
Âge*		
18-25 ans	0,82	0,61-1,10
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	0,74*	0,58-0,95
45-54 ans	0,99	0,78-1,27
55-64 ans	0,70**	0,54-0,92
65-75 ans	0,88*	0,66-1,16
Sexe*		
Hommes	1,00	
Femmes	1,19*	1,03-1,39
Diplôme		
Aucun diplôme	1,19	0,88-1,60
Diplôme inférieur au bac	1,28*	1,05-1,56
Bac ou BEP	1,04	0,86-1,26
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence* **		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	0,88	0,68-1,15
Commune multi-polarisée	1,10	0,76-1,58
Pôle urbain	1,54***	1,25-1,90
Type de logement* **		
Maison indépendante, ferme	1,00	
Logement dans immeuble collectif	3,01***	2,54-3,57

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.
[1] « En permanence » ou « souvent » *versus* « rarement » ou «jamais ».
[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme, le type de commune de résidence et le type de logement.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

tableau n°15

Bruit[1] gênant au domicile, selon les régions[2]

	OR ajusté	IC à 95 %
Deux roues à moteur, motos…		
Aquitaine	1,00	
Bretagne	1,41*	1,05-1,90
Champagne-Ardenne	1,97***	1,49-2,59
Picardie	2,36***	1,78-3,13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,33	1,00-1,77
Avions		
Aquitaine	1,52*	1,02-2,25
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,47	0,99-2,17
Picardie	1,24	0,83-1,85
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,86**	1,24-2,77
Jardinage, tondeuses…		
Aquitaine	1,80*	1,10-2,96
Bretagne	1,71*	1,04-2,83
Champagne-Ardenne	2,44***	1,52-3,94
Picardie	1,82*	1,11-3,00
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Activités commerciales, industrielles et artisanales		
Aquitaine	4,19**	1,71-10,29
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	2,55	0,99-6,54
Picardie	2,25	0,85-5,95
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,91	0,69-5,34

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.
[1] Aucun choix n'était suggéré aux personnes interrogées.
[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme, le type de commune de résidence et le type de logement.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

[1] Le pourcentage de personnes ayant un emploi dans cette enquête est de 57,8 % en Aquitaine, de 58,4 % en Bretagne, de 57,6 % en Champagne-Ardenne, de 59,3 % en Picardie et de 57,4 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
[2] Globalement, la variable région n'est pas significative (p=0,121).
[3] La méthode de standardisation étant sensible aux faibles effectifs, les classes d'âge retenues pour la standardisation sont les suivantes : 18-25 ans, 26-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans et 55-75 ans.

Les bruits qui dérangent au domicile[1] varient suivant les régions

Parmi plus de la moitié des Français (53,2 %) se disant importunée par le bruit à leur domicile, 16,3 % sont gênés par le bruit des deux-roues à moteur et les motos, 8,6 % par les avions, 4,1 % par le jardinage et le bruit des tondeuses et 2,3 % par le bruit des activités commerciales, industrielles et artisanales. Après la prise en compte de l'âge, du sexe, du diplôme, du type de commune de résidence et du type de logement, des différences régionales persistent (*cf.* tableau n°15). Ainsi, les Aquitains semblent plus dérangés par le bruit des activités commerciales, industrielles et artisanales que les Bretons mais ils sont moins gênés par le bruit des deux-roues à moteur que les autres régions d'analyse. Les Provençaux sont moins dérangés par le bruit lié au jardinage ou à une tondeuse mais plus gênés par le bruit des avions (comme les Aquitains). Dans les cinq régions, plus les personnes sont âgées, plus elles sont importunées par le bruit des deux-roues (21,6 % des 35 ans et plus *versus* 14,9 % des moins de 35 ans). Les personnes vivant dans une maison sont plus dérangées par le bruit des avions, de jardinage ou de tondeuses et par le bruit lié aux activités commerciales, industrielles et artisanales (avions : 11,3 % *versus* 2,6 % pour les personnes vivant dans un appartement ; jardinage, tondeuses : 9,5 % *versus* 2,5 % ; activités commerciales, industrielles et artisanales : 2,4 % *versus* 1,0 %).

graphique n°10

Proportion[1] de personnes déclarant ressentir les effets du bruit ambiant sur leur santé, selon le sexe et le diplôme

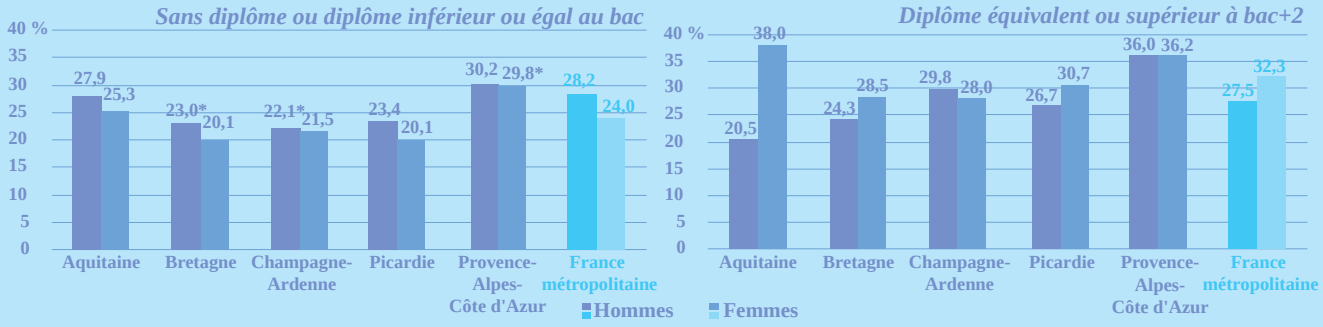

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

Des différences de perception des effets du bruit ambiant sur la santé en fonction du diplôme, notamment en Picardie

Un Français sur quatre (25,9 %) déclare ressentir les effets du bruit ambiant sur sa santé. Les hommes non diplômés ou ayant au plus le bac déclarent plus fréquemment ressentir les effets du bruit (28,2 % *versus* 24,0 % pour les femmes du même niveau de diplôme). Cette différence est inversée pour les diplômés d'un bac+2 ou plus (27,5 % pour les hommes *versus* 32,3 % pour les femmes, *cf.* graphique n°10). Parmi les plus diplômés, l'écart entre hommes et femmes est particulièrement important en Aquitaine où 20,5 % des hommes ont déjà ressenti les effets du bruit *versus* 38,0 % des femmes. Ces différences entre les régions et les diplômes persistent après la prise en compte de la région, du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence (*cf.* tableau n°16). Ainsi, les Provençaux et les Aquitains ressentent plus fréquemment que les Bretons, les effets du bruit ambiant sur leur santé (31,2 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 27,2 % en Aquitaine et 22,5 % en Bretagne), tout comme les plus diplômés (31,1 % des bac+2 ou plus *versus* 24,2 % des non diplômés ou ayant au plus le bac).

tableau n°16

Avoir déjà ressenti les effets du bruit ambiant sur sa santé[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,28**	1,08-1,53
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,05	0,88-1,26
Picardie	1,01	0,84-1,22
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,46***	1,23-1,74
Âge* **		
18-25 ans	0,71**	0,55-0,90
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	1,03	0,86-1,24
45-54 ans	1,34**	1,11-1,62
55-64 ans	1,12	0,92-1,36
65-75 ans	0,78*	0,62-0,98
Sexe		
Hommes	1,00	
Femmes	0,97	0,87-1,08
Diplôme* **		
Aucun diplôme	0,66**	0,52-0,84
Diplôme inférieur au bac	0,73***	0,63-0,85
Bac ou BEP	0,74***	0,65-0,85
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence*		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,16	0,98-1,37
Commune multi-polarisée	0,96	0,74-1,25
Pôle urbain	1,21**	1,05-1,39

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

[1] « En permanence », « souvent » ou « rarement ».

Les Provençaux plus utilisateurs du téléphone portable que les Bretons

Quatre Français sur cinq déclarent utiliser un téléphone portable (80,5 %). L'utilisation du téléphone portable est plus fréquente chez les plus diplômés (*cf.* graphique n°11). Les bac+2 ou plus sont 86,5 % à avoir un téléphone portable *versus* 79,4 % des non diplômés ou ayant au plus le bac. Ces différences selon le diplôme persistent après la prise en compte de la région, du sexe, de l'âge et du type de commune de résidence (*cf.* tableau n°17). Les Provençaux ont déclaré utiliser un téléphone portable plus fréquemment que les Bretons (86,0 % des Provençaux *versus* 76,7 % des Bretons), particulièrement pour les personnes non diplômées ou ayant au plus le bac. Dans les cinq régions, la proportion d'utilisateurs diminue fortement et de manière continue avec l'âge, passant de 97,7 % chez les 18-25 ans à 55,3 % chez les 65-75 ans.

Les régions du Sud plus utilisatrices de l'oreillette

Parmi les quatre Français sur cinq qui déclarent utiliser un portable, 16,3 % ont recours à une oreillette de « temps en temps » (12,7 %), voire « systématiquement » (3,6 %). D'après le graphique n°12, les hommes utilisent l'oreillette plus souvent que les femmes (19,0 % des hommes *versus* 14,3 % des femmes). Après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence, des différences régionales persistent (*cf.* tableau n°18). Ainsi, que ce soit de « temps en temps » ou « systématiquement », les Aquitains et les Provençaux ont recours plus fréquemment à une oreillette que les autres régions d'analyse (respectivement 18,1 % et 18,6 % *versus* 13,5 % en Bretagne, 13,9 % en Picardie et 14,2 % en Champagne-Ardenne). Dans les cinq régions, l'oreillette est également plus utilisée parmi les plus jeunes. Ainsi, les 18-25 ans sont 24,9 % à l'employer *versus* 2,8 % des 65-75 ans.

graphique n°11

Proportion[1] de personnes déclarant utiliser un téléphone portable, selon le diplôme

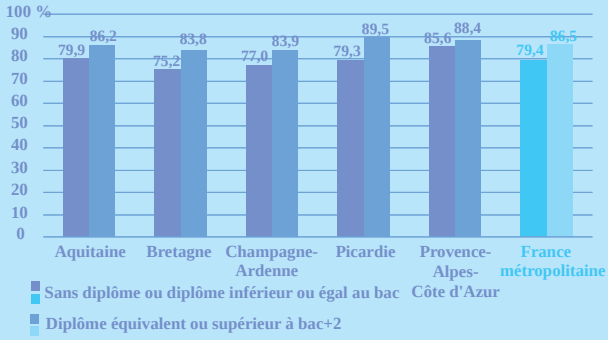

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

graphique n°12

Proportion[1] de personnes déclarant utiliser « systématiquement » ou « de temps en temps » une oreillette lors de leurs conversations téléphoniques avec un téléphone portable, selon le sexe

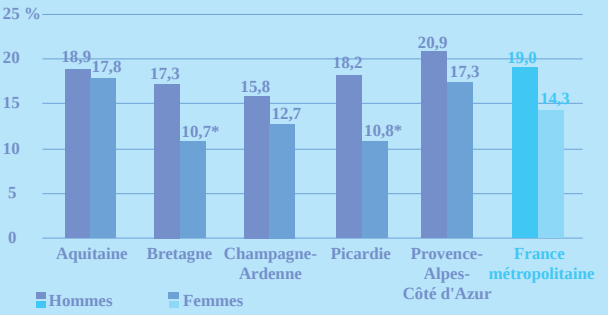

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

tableau n°17

Utilisation d'un téléphone portable[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,35**	1,12-1,63
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,14	0,95-1,38
Picardie	1,39**	1,14-1,68
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,85***	1,51-2,27
Âge* **		
18-25 ans	4,57***	2,61-7,99
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	0,57***	0,44-0,74
45-54 ans	0,41***	0,32-0,53
55-64 ans	0,34***	0,26-0,43
65-75 ans	0,17***	0,13-0,21
Sexe		
Hommes	1,00	
Femmes	0,99	0,87-1,12
Diplôme* **		
Aucun diplôme	0,40***	0,32-0,51
Diplôme inférieur au bac	0,55***	0,47-0,66
Bac ou BEP	0,78**	0,65-0,93
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence*		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,24*	1,04-1,48
Commune multi-polarisée	1,01	0,78-1,32
Pôle urbain	1,26**	1,08-1,47

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

tableau n°18

Utilisation d'une oreillette[1] lors des conversations téléphoniques avec un téléphone portable[2]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région **		
Aquitaine	1,41**	1,10-1,80
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,06	0,83-1,37
Picardie	1,06	0,82-1,36
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,41**	1,11-1,81
Âge* **		
18-25 ans	1,10	0,86-1,40
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	0,89	0,72-1,10
45-54 ans	0,51***	0,40-0,65
55-64 ans	0,32***	0,24-0,43
65-75 ans	0,11***	0,06-0,18
Sexe* **		
Hommes	1,00	
Femmes	0,68***	0,59-0,80
Diplôme*		
Aucun diplôme	0,73	0,51-1,05
Diplôme inférieur au bac	0,72**	0,58-0,89
Bac ou BEP	0,94	0,79-1,12
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,09	0,87-1,38
Commune multi-polarisée	0,96	0,67-1,37
Pôle urbain	1,18	0,97-1,43

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] « Systématiquement » ou « de temps en temps » *versus* « rarement » ou « jamais ».

[2] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

Eau du robinet

5 régions

En France, l'eau du robinet bénéficie d'un dispositif de suivi sanitaire permanent. Des prélèvements sont effectués depuis les sites de captage jusque dans le réseau de distribution. Différents paramètres sont mesurés permettant notamment d'identifier les risques microbiens (germes indicateurs de contamination fécale) et chimiques (nitrates, nitrites, plomb, pesticides…). La couleur, l'odeur et la saveur de l'eau destinée à la consommation sont également prises en compte.
Pour plus d'informations : www. sante.gouv.fr (dossier : « Eau »).

Une consommation exclusive d'eau en bouteille plus fréquente en Bretagne et Picardie que dans les régions du Sud

Près d'un Français sur trois déclare boire de l'eau exclusivement en bouteille (31,4 %). Cette proportion diffère très nettement selon les régions. Ainsi, en Bretagne et en Picardie, près de la moitié de la population déclare consommer exclusivement de l'eau en bouteille (respectivement 45,6 % et 46,4 %). À l'inverse, seulement 20,6 % des Provençaux et 21,9 % des Aquitains boivent exclusivement de l'eau en bouteille. Les Champardennais se situent en position intermédiaire (35,2 %). Les femmes et les moins diplômés déclarent consommer plus fréquemment exclusivement de l'eau en bouteille (*cf.* graphique n°13). Ces différences s'observent également à travers les résultats de la régression logistique (*cf.* tableau n°19). Ainsi, après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence, les différences régionales persistent, opposant parmi les régions d'analyses, celles du Nord à celles du Sud. Dans les cinq régions, les femmes et les moins diplômés boivent plus fréquemment exclusivement de l'eau en bouteille (35,8 % des femmes *versus* 31,7 % des hommes et 35,4 % des non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 26,8 % des bac+2 ou plus).

graphique n°13

Proportion[1] de personnes déclarant consommer exclusivement de l'eau en bouteille, selon le sexe et le diplôme

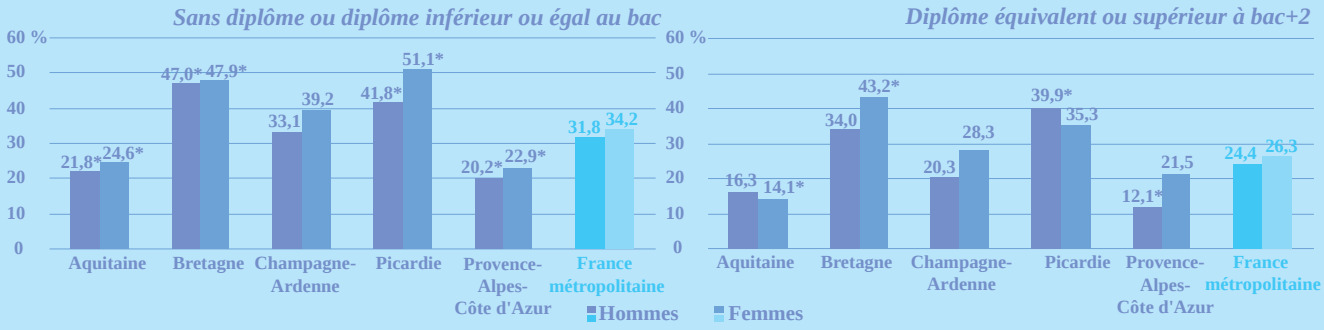

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %
[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

Les Provençaux plus satisfaits de la qualité de leur eau

Près d'un Français sur quatre (23,7 %) juge la qualité de l'eau du robinet « plutôt pas satisfaisante ». Dans l'ensemble, cette proportion est légèrement plus élevée pour les femmes que les hommes (24,7 % *versus* 22,4 %) mais, pour les diplômés d'un bac+2 ou plus, cette tendance s'inverse en Champagne-Ardenne et en Picardie (*cf.* graphique n°14). Après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence, les différences régionales persistent (*cf.* tableau n°20). Les Bretons, Champardennais et Picards sont moins satisfaits de la qualité de l'eau du robinet que les Provençaux (respectivement 29,9 %, 26,6 % et 33,6 % *versus* 19,2 % des Provençaux). De même, les femmes, dans les cinq régions, sont 27,6 % à ne pas être satisfaites de la qualité de l'eau contre 24,2 % des hommes. Les plus jeunes et les moins diplômés sont également moins satisfaits (31,9 % des moins de 35 ans *versus* 23,4 % des 35 ans et plus et 27,1 % des non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 22,5 % des bac+2 ou plus).

tableau n°19

Consommation d'eau exclusivement en bouteille[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,06	0,88-1,27
Bretagne	3,21***	2,70-3,81
Champagne-Ardenne	2,00***	1,68-2,39
Picardie	3,23***	2,70-3,86
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Âge		
18-25 ans	0,78*	0,62-0,97
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	0,88	0,73-1,04
45-54 ans	0,83*	0,69-0,99
55-64 ans	0,83	0,69-1,01
65-75 ans	0,86	0,70-1,06
Sexe* **		
Hommes	1,00	
Femmes	1,21***	1,09-1,35
Diplôme* **		
Aucun diplôme	1,51***	1,22-1,87
Diplôme inférieur au bac	1,51***	1,30-1,74
Bac ou BEP	1,29***	1,12-1,48
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	0,97	0,83-1,13
Commune multi-polarisée	1,08	0,86-1,36
Pôle urbain	1,03	0,90-1,18

* : p<0,05 ; *** : p<0,001.
[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

Eau du robinet *(suite)*

Des différences régionales très marquées concernant les motifs[1] de non consommation de l'eau du robinet

Parmi le tiers des Français (31,4 %) qui ne boit pas l'eau du robinet, plus d'un sur deux invoque le manque de confiance dans la qualité de l'eau de leur commune (56,6 %) ou se plaint que l'eau soit trop calcaire (53,8 %), et moins d'un sur deux a peur de la présence de produits toxiques (49,7 %) ou n'apprécie pas son odeur (42,8 %). Ces quatre raisons présentent des différences régionales après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence (*cf.* tableau n°21). Ainsi, les Bretons évoquent moins la raison du calcaire que les autres régions d'analyse (28,1 % *versus* 42,9 % des Aquitains et plus de 60 % des Champardennais, Picards et Provençaux). Ils craignent davantage la présence de produits toxiques (56,3 %) et indiquent leur manque de confiance dans la qualité de l'eau (65,2 %). L'odeur est plus fréquemment évoquée par les Champardennais (52,3 %). Les femmes, les plus jeunes et les moins diplômés ont plus fréquemment invoqué la raison du calcaire. Ainsi, plus d'une femme sur deux (53,6 %) ne boit pas l'eau du robinet car celle-ci est, entre autre, trop calcaire (*versus* 47,0 % des hommes) ainsi que 57,8 % des moins de 35 ans (*versus* 47,6 % des 35 ans et plus) et 52,2 % des non diplômés ou ayant au plus le bac (*versus* 41,4 % des bac+2 ou plus).

L'odeur gêne plus les femmes (48,1 % *versus* 43,0 % des hommes), les personnes les plus âgées (51,8 % des 35 ans et plus *versus* 34,4 % des moins de 35 ans) et les moins diplômés (47,5 % des non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 37,5 % des bac+2 ou plus).

graphique n°14

Proportion[1] de personnes jugeant la qualité de l'eau du robinet « plutôt pas satisfaisante », selon le sexe et le diplôme

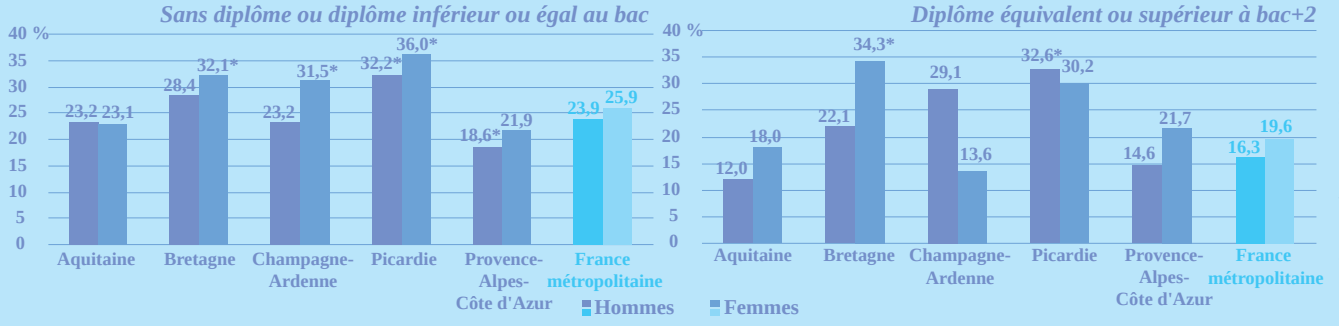

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

tableau n°20

Qualité de l'eau du robinet jugée « plutôt pas satisfaisante »[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,16	0,95-1,40
Bretagne	1,88***	1,55-2,26
Champagne-Ardenne	1,52***	1,25-1,84
Picardie	2,14***	1,77-2,59
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Âge* **		
18-25 ans	0,81	0,65-1,01
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	0,73**	0,61-0,88
45-54 ans	0,63***	0,52-0,76
55-64 ans	0,45***	0,36-0,55
65-75 ans	0,39***	0,31-0,49
Sexe**		
Hommes	1,00	
Femmes	1,18**	1,09-1,37
Diplôme* **		
Aucun diplôme	1,95***	1,56-2,44
Diplôme inférieur au bac	1,38***	1,18-1,62
Bac ou BEP	1,26**	1,09-1,47
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,05	0,90-1,24
Commune multi-polarisée	1,04	0,81-1,33
Pôle urbain	1,05	0,91-1,21

** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

tableau n°21

Motifs de non consommation de l'eau du robinet, selon les régions[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Manque de confiance dans la qualité de l'eau		
Aquitaine	1,03	0,75-1,42
Bretagne	1,72***	1,29-2,30
Champagne-Ardenne	1,17	0,87-1,57
Picardie	1,23	0,92-1,64
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Trop calcaire		
Aquitaine	1,88***	1,40-2,51
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	3,95***	3,06-5,10
Picardie	5,16***	4,02-6,61
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,92***	2,90-5,29
Craintes de présence de produits toxiques		
Aquitaine	1,04	0,75-1,43
Bretagne	1,68***	1,26-2,23
Champagne-Ardenne	1,07	0,80-1,44
Picardie	1,22	0,91-1,63
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Odeur		
Aquitaine	1,00	
Bretagne	1,27	0,96-1,68
Champagne-Ardenne	1,61**	1,20-2,16
Picardie	1,27	0,96-1,70
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,17	0,84-1,63

** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

[1] La liste proposée comprenait : « en raison de son mauvais goût », « parce qu'elle est trop calcaire », « par crainte de présence de produits toxiques », « par crainte d'attraper une maladie », « par manque de confiance dans la qualité de l'eau de votre commune », « par choix d'une eau en bouteille », « en raison de sa couleur ou de son manque de limpidité », « en raison de son odeur », « en raison d'une grossesse », « parce que vous avez une maladie » et « autres raisons ».

Eau du robinet *(suite)*

Les Bretons sont les plus insatisfaits du prix de l'eau du robinet

Près de la moitié des Français déclare que le prix de l'eau du robinet n'est pas satisfaisant (48,4 %). Après la prise en compte du sexe, de l'âge, du diplôme et du type de commune de résidence, des différences régionales persistent, la plus marquée étant observée entre les Bretons (58,6 %) et les Provençaux (50,7 %). D'une manière générale, dans les cinq régions, les femmes, les moins diplômés et les habitants d'un pôle urbain déclarent plus fréquemment ne pas être satisfaits du prix de l'eau du robinet. Un homme sur deux (50,3 %) et un diplômé d'un bac+2 ou plus sur deux (50,5 %) déclarent ne pas être satisfaits du prix de l'eau *versus* 54,1 % des femmes et 53,9 % des non diplômés ou ayant au plus le bac. De même, 57,4 % des habitants d'un pôle urbain ne sont pas satisfaits du prix de l'eau *versus* 48,2 % des personnes vivant dans un autre endroit.

graphique n°15

Proportion[1] de personnes déclarant n'être « plutôt pas satisfaites » du prix de l'eau du robinet, selon le sexe et le diplôme

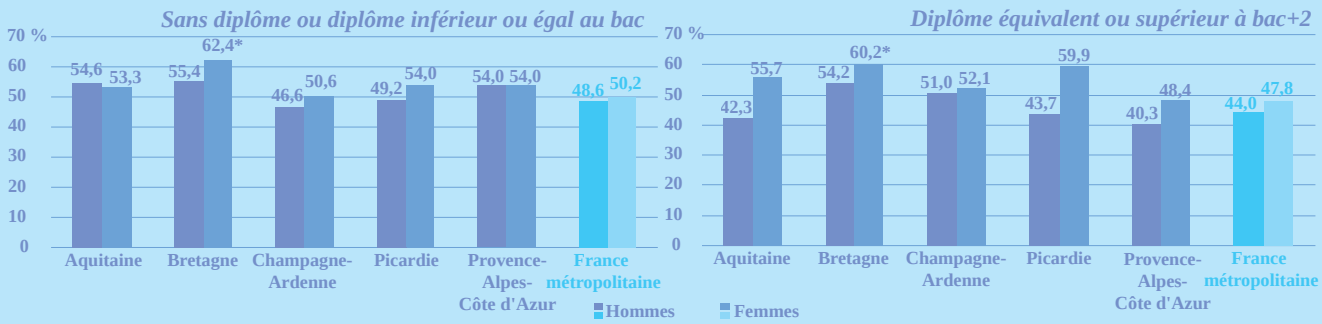

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

tableau n°22

Prix de l'eau du robinet jugée « plutôt pas satisfaisant »[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,19*	1,02-1,40
Bretagne	1,66***	1,41-1,96
Champagne-Ardenne	1,07	0,91-1,26
Picardie	1,28**	1,08-1,52
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Âge* **		
18-25 ans	0,75**	0,60-0,93
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	1,16	0,98-1,38
45-54 ans	1,29**	1,09-1,55
55-64 ans	1,34**	1,12-1,61
65-75 ans	1,11	0,91-1,35
Sexe* **		
Hommes	1,00	
Femmes	1,20***	1,09-1,33
Diplôme*		
Aucun diplôme	1,26*	1,03-1,56
Diplôme inférieur au bac	1,24**	1,08-1,42
Bac ou BEP	1,14*	1,00-1,30
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence* **		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,13	0,98-1,31
Commune multi-polarisée	1,11	0,89-1,40
Pôle urbain	1,69***	1,49-1,92

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

graphique n°16

Prix[1] total moyen du m³ d'eau en 2004

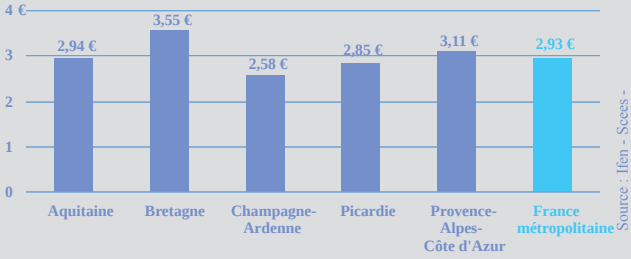

[1] Les prix sont pondérés par la population des communes au recensement de la population 1999 (RP 99 - Insee). Le prix moyen par région du m³ d'eau correspond à la facturation d'eau potable plus l'assainissement.

Source : Ifen - Scees - Enquête Eau et Assainissement 2004

De manière générale, le pourcentage de personnes se déclarant insatisfaites du prix de l'eau du robinet[1] évolue avec son prix moyen, exception faite de la Provence-Alpes-Côte d'Azur[2]. Ainsi, la Bretagne, région où le pourcentage de personnes se déclarant insatisfaites du prix de l'eau du robinet est le plus important (58,6 %), est également la région, parmi les cinq étudiées, qui a le prix total moyen de l'eau en 2004 (3,55 € le m³) le plus élevé (cf. graphique n°16). À l'inverse, toujours parmi les mêmes régions, la Champagne-Ardenne est celle dont le prix total moyen de l'eau en 2004 est le plus faible (2,58 € le m³). C'est aussi la région qui présente le plus faible pourcentage de personnes déclarant être insatisfaites du prix de cette eau (48,6 %) en comparaison avec la Bretagne et la Picardie (respectivement 58,6 % et 51,9 %).

[1] Les données relatives au prix de l'eau du robinet sont issues de l'enquête sur l'*eau et l'assainissement 2004* réalisée par l'Ifen (Institut français de l'environnement) et le Scees (Service central des enquêtes et études statistiques – ministère de l'Agriculture et de la Pêche) en partenariat avec la direction de l'eau du ministère de l'Écologie et du Développement durable. L'analyse porte sur 5 200 communes qui ont été échantillonnées de manière à assurer une bonne représentativité au niveau des régions. Pour plus d'informations : http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes_3/environnement_530/enquete_eau_assainissement_524/index.html.

[2] Les données présentées datent de 2004, aussi le prix de l'eau au moment de l'enquête (en 2007) a évolué, et pas forcément de manière constante d'une région à l'autre. L'enquête « *Eau et assainissement* » avait également été réalisée en 2001. Entre 2001 et 2004, l'évolution du prix moyen de l'eau a varié d'une région à l'autre : il a augmenté de 10,5 % en Aquitaine, de 10,0 % en Picardie, de 9,3 % en Champagne-Ardenne, de 6,3 % en Bretagne et de 2,0 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Eaux de baignade

Le risque principal associé aux activités de baignade est de nature microbiologique (bactéries, virus, parasites, qui peuvent causer diarrhées, infections respiratoires ou cutanées…). Contrairement aux sites naturels (bords de mer, rivières ou plans d'eau douce), l'eau des piscines est désinfectée pour assurer une bonne qualité microbiologique. La qualité des eaux de baignade est par ailleurs surveillée régulièrement par les services des directions départementales des affaires sanitaires et sociales qui recherchent une éventuelle contamination par des germes d'origine fécale ou encore la présence de produits chimiques indésirables.
Pour plus d'informations : http//baignades.sante.gouv.fr/

Les cinq régions diffèrent du reste de la France métropolitaine quant à la perception des risques sanitaires liés aux eaux de baignade

Concernant les perceptions relatives aux risques sanitaires liés à la qualité des eaux de baignade en mer, lac et rivière, la moitié des Français estime que la qualité de ces eaux présente des risques pour leur santé, les femmes plus que les hommes (52,8 % des femmes *versus* 49,6 % des hommes, *cf.* graphique n°17). Il faut noter que pour toutes les régions d'analyse, la perception relative aux respects sanitaires liés à la qualité des eaux de baignade de la population est plus élevée que pour l'ensemble de la France, particulièrement chez les femmes. Après la prise en compte de l'âge, du sexe, du diplôme et du type de commune de résidence, des différences existent également entre les cinq régions. Les Aquitains, les Provençaux et les Champardennais sont plus sensibles au risque que les Bretons (*cf.* tableau n°23).

Disposer d'une large façade côtière facilite la baignade

Bien que la moitié des Français pense que la qualité des eaux de baignade présente un risque pour leur santé, ils sont plus de quatre sur cinq parmi les 18-75 ans à déclarer se baigner en mer, lac ou rivière, ne serait-ce qu'occasionnellement. Cette pratique apparaît plus fréquente dans les régions ayant une large façade côtière (*cf.* tableau n°24 et graphique n°18). Dans les cinq régions, elle l'est aussi pour les hommes (86,0 %, *versus* 80,3 % des femmes), pour les plus jeunes (90,2 % des moins de 35 ans *versus* 75,3 % des 45 ans et plus), pour les habitants des pôles urbains (85,2 % *versus* 78,9 % des personnes vivant dans un espace à dominante rurale) et pour les plus diplômés (91,9 % des bac+2 ou plus *versus* 80,9 % des non diplômés ou ayant au plus le bac).

graphique n°17

Proportion[1] de personnes pensant que la qualité des eaux de baignade en mer, lac et rivière en France présente des risques pour leur santé, selon le sexe

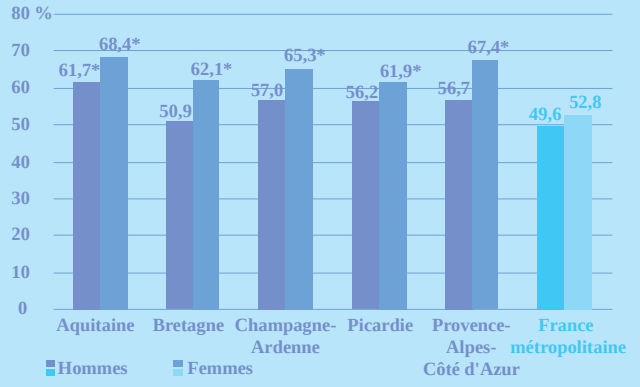

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %
[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

tableau n°23

Perception des risques pour la santé liés à la qualité des eaux de baignades en mer, lac et rivière[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région**		
Aquitaine	1,41***	1,19-1,67
Bretagne	1,00	
Champagne-Ardenne	1,24*	1,04-1,47
Picardie	1,14	0,96-1,36
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,27**	1,07-1,51
Âge		
18-25 ans	1,05	0,82-1,34
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	1,01	0,84,1,22
45-54 ans	1,02	0,84-1,23
55-64 ans	0,99	0,81-1,20
65-75 ans	1,10	0,89-1,37
Sexe***		
Hommes	1,00	
Femmes	1,47***	1,32-1,64
Diplôme		
Aucun diplôme	0,93	0,74-1,17
Diplôme inférieur au bac	0,99	0,86-1,15
Bac ou BEP	1,01	0,88-1,16
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	0,87	0,74-1,02
Commune multi-polarisée	0,87	0,68-1,12
Pôle urbain	0,90	0,78-1,03

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.
[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

Picards et Champardennais vont plus souvent en piscine publique que les Aquitains et les Provençaux...

Les Français sont moins nombreux à déclarer se baigner en piscine publique qu'en mer, lac ou rivière. Ainsi, ils sont 60,4 % à se baigner en piscine publique ne serait-ce qu'occasionnellement. Les Picards et Champardennais vont plus souvent à la piscine publique que les Aquitains et les Provençaux[1] (respectivement 62,3 % et 60,5 % *versus* 54,1 % et 53,0 %), les Bretons se trouvant dans une situation intermédiaire (58,0 %). Dans les cinq régions, cette pratique est plus fréquente chez les femmes (58,9 % *versus* 55,8 %), les plus jeunes (73,8 % pour les moins de 35 ans *versus* 41,7 % pour les 45 ans et plus), les habitants d'un pôle urbain (58,5 % *versus* 53,9 % des personnes vivant dans un espace à dominante rurale) et les plus diplômés (55,2 % des non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 68,6 % des bac+2 ou plus).
Enfin, le graphique n°18, permet de constater que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se baigner exclusivement en piscine publique, notamment chez les non diplômées ou ayant au plus le bac. Ce constat est tout particulièrement vrai en Champagne-Ardenne et en Picardie, respectivement 7,3 % et 8,8 % à se baigner exclusivement en piscine publique *versus* 1,8 % et 3,9 % des Champardennaises et des Picardes diplômées d'un bac+2 ou plus et 2,8 % et 5,2 % des Champardennais et des Picards non diplômés ou ayant au plus le bac.

[1] Les régions du Sud, notamment Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont des taux d'équipement plus élevés en piscine privée.

... mais finalement sont moins nombreux à se baigner quel que soit le lieu

Un Français sur huit (12,9 %) déclare ne jamais se baigner ni en mer, lac, rivière, ni en piscine publique. Cette absence de pratique s'avère plus fréquente en Champagne-Ardenne et en Picardie où respectivement 18,6 % et 17,4 % de la population ne se baignent jamais (11,6 % en Aquitaine, 11,4 % en Bretagne et 9,3 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Dans les cinq régions, elle apparaît également plus féminine (15,1 % des femmes ne se baignant jamais *versus* 11,1 % des hommes), concernent les personnes plus âgées (26,4 % des 55 ans et plus *versus* 4,9 % des moins de 35 ans), les moins diplômés (15,8 % des non diplômés ou ayant au plus le bac *versus* 6,8 % des bac+2 ou plus) et les habitants des zones rurales (17,0 % *versus* 12,1 % des personnes domiciliées dans un autre endroit[1]).

tableau n°24
Baignade en mer, lac ou rivière[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	2,03***	1,64-2,52
Bretagne	1,87***	1,52-2,30
Champagne-Ardenne	1,05	0,87-1,27
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,33***	1,86-2,92
Âge* **		
18-25 ans	1,04	0,74-1,48
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	0,91	0,69-1,19
45-54 ans	0,65**	0,50-0,86
55-64 ans	0,42***	0,32-0,55
65-75 ans	0,26***	0,20-0,35
Sexe* **		
Hommes	1,00	
Femmes	0,62***	0,54-0,71
Diplôme* **		
Aucun diplôme	0,22***	0,17-0,28
Diplôme inférieur au bac	0,38***	0,31-0,46
Bac ou BEP	0,61***	0,50-0,75
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence**		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,38**	1,14-1,67
Commune multi-polarisée	1,12	0,85-1,48
Pôle urbain	1,35***	1,15-1,58

** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

tableau n°25
Baignade en piscine publique[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,14	0,96-1,34
Bretagne	1,27**	1,07-1,50
Champagne-Ardenne	1,59***	1,34-1,88
Picardie	1,72***	1,44-2,05
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Âge* **		
18-25 ans	0,82	0,65-1,03
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	0,82*	0,68-0,99
45-54 ans	0,44***	0,36-0,53
55-64 ans	0,26***	0,21-0,32
65-75 ans	0,17***	0,13-0,21
Sexe*		
Hommes	1,00	
Femmes	1,12*	1,01-1,24
Diplôme* **		
Aucun diplôme	0,28***	0,23-0,35
Diplôme inférieur au bac	0,46***	0,40-0,53
Bac ou BEP	0,73***	0,64-0,84
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence* **		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	1,29**	1,11-1,51
Commune multi-polarisée	1,00	0,79-1,26
Pôle urbain	1,28***	1,12-1,46

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

tableau n°26
Pas de baignade en mer, lac, rivière et en piscine publique[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région* **		
Aquitaine	1,09	0,84-1,41
Bretagne	1,18	0,92-1,53
Champagne-Ardenne	2,02***	1,59-2,57
Picardie	1,82***	1,42-2,34
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
Âge* **		
18-25 ans	1,17	0,73-1,87
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	1,60*	1,10-2,32
45-54 ans	2,80***	1,96-4,01
55-64 ans	4,48***	3,15-6,37
65-75 ans	7,21***	5,04-10,30
Sexe* **		
Hommes	1,00	
Femmes	1,53***	1,31-1,78
Diplôme* **		
Aucun diplôme	5,22***	3,96-6,89
Diplôme inférieur au bac	2,90***	2,31-3,64
Bac ou BEP	1,60***	1,25-2,04
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence* **		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono-polarisée	0,70**	0,57-0,87
Commune multi-polarisée	0,95	0,70-1,28
Pôle urbain	0,69***	0,58-0,82

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

graphique n°18
Proportion[1] de personnes se baignant suivant l'endroit, selon le sexe et le diplôme

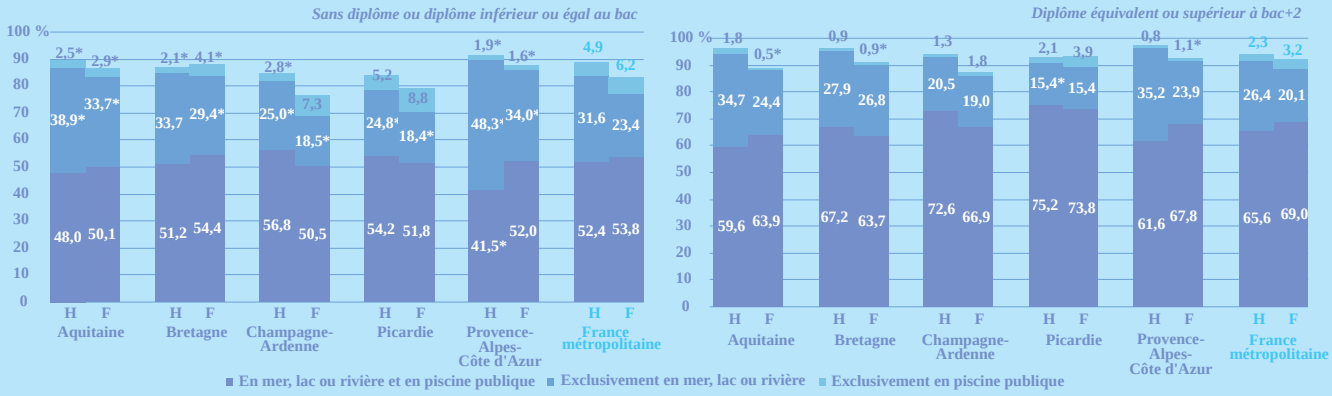

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

[1] Comprend les communes mono-polarisées et multi-polarisées et les pôles urbains.

Légionelles

La légionellose est une infection respiratoire provoquée par des bactéries du genre Legionella. *Ces bactéries, présentes dans les milieux naturels, peuvent proliférer dans certains sites artificiels d'eaux chaudes (25° - 45°). C'est notamment le cas des installations mal entretenues : installations sanitaires (douches, robinets…), balnéothérapie, fontaines décoratives, humidificateurs, climatisations, dispositifs de refroidissement (tours aéro-réfrigérantes…). La contamination se fait par voie respiratoire en inhalant de l'eau contaminée diffusée en aérosol. La légionellose affecte essentiellement les adultes, en particulier ceux présentant un facteur favorisant (âge avancé, maladies respiratoires chroniques, maladies immunodépressives, tabagisme…).*
Pour plus d'information : www.sante.gouv.fr (dossier : « Legionellose »).

Une méconnaissance concernant la prévention des légionelles dans toutes les régions

Même parmi les personnes s'estimant bien informées, le pourcentage de celles déclarant savoir comment prévenir le développement des légionelles dans leur logement ne dépasse pas un tiers (29,1 %). La valeur la plus faible est observée en Picardie (24,3 %), seule région où la proportion est significativement inférieure à la moyenne française, et la plus élevée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (31,2 %).
Les hommes déclarent plus fréquemment que les femmes savoir comment prévenir le développement des légionelles dans leur logement (31,7 % pour les hommes *versus* 27,3 % pour les femmes), notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur où ils sont 35,7 % alors que les femmes ne sont que 28,1 % (*cf.* graphique n°19).

graphique n°19

Proportion[1] de personnes, parmi celles s'estimant bien informées, déclarant savoir comment prévenir le développement des légionelles dans leur logement, selon le sexe

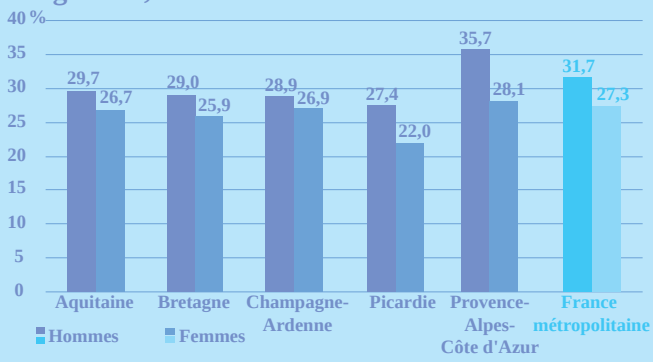

[1] Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

tableau n°27

« Selon vous, la légionellose peut-elle s'attraper… », selon les régions[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
En prenant des douches		
Aquitaine	1,19	1,00-1,42
Bretagne	1,40***	1,18-1,67
Champagne-Ardenne	1,28**	1,08-1,52
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,17	0,98-1,40
En respirant		
Aquitaine	1,00	
Bretagne	1,35***	1,33-1,60
Champagne-Ardenne	1,19	1,00-1,42
Picardie	1,16	0,96-1,38
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,30**	1,09-1,55
En buvant de l'eau		
Aquitaine	1,01	1,85-1,20
Bretagne	1,30**	1,09-1,55
Champagne-Ardenne	1,06	0,88-1,26
Picardie	1,15	0,95-1,38
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00	
En mangeant[2]		
Aquitaine	1,00	
Bretagne	1,11	0,94-1,31
Champagne-Ardenne	1,05	0,88-1,24
Picardie	1,16	0,97-1,38
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,13	0,95-1,34
Au contact des personnes infectées[2]		
Aquitaine	1,28*	1,06-1,55
Bretagne	1,20*	1,00-1,44
Champagne-Ardenne	1,26*	1,04-1,51
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,12	0,93-1,36
Au contact d'animaux[2]		
Aquitaine	1,26	1,00-1,59
Bretagne	1,19	0,95-1,49
Champagne-Ardenne	1,04	0,83-1,30
Picardie	1,00	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,13	0,89-1,43

* : p<0,05 ; ** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme et le type de commune de résidence. La modalité prise en référence correspond à la « bonne réponse », à savoir que l'on peut attraper la légionellose en prenant des douches ou en respirant, mais que l'on ne peut pas la contracter en buvant de l'eau, en mangeant, au contact de personnes infectées ou au contact d'animaux.

[2] Aucune différence significative n'est observée sur la variable région.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

Un meilleur niveau d'information concernant les facteurs de risques de la légionellose en Bretagne

Le niveau de connaissance des différents facteurs de risque concernant la légionellose diffère selon les régions. Après prise en compte de l'âge, du sexe, du diplôme et du type de commune de résidence les Bretons sont, de manière générale, ceux qui connaissent le mieux les différents facteurs de risque de la légionellose (*cf.* tableau n°27). À l'inverse, ceux qui les connaissent le moins se retrouvent en Picardie, Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi 57,6 % des Bretons et 55,5 % des Champardennais savent que l'on peut contracter la légionellose en prenant des douches contre 50,0 % pour les Picards. La moitié des Provençaux et des Bretons savent que la légionellose peut également s'attraper en respirant (respectivement 51,3 % et 50,8 %) contre seulement 44,1 % des Aquitains. Les Bretons sont plus nombreux que les Provençaux, les Champardennais et les Aquitains à savoir que le fait de boire de l'eau n'est pas un facteur de risque de la légionellose (45,7 % contre respectivement 40,1 %, 40,9 % et 41,2 %). Enfin davantage d'Aquitains, de Bretons et de Champardennais que de Picards savent que l'on ne peut pas contracter la légionellose au contact de personnes affectées (environ 64 % pour ces trois régions contre 58,4 % pour les Picards). De plus, les personnes moins diplômées, les plus jeunes et les femmes ont tendance à moins connaître les différents facteurs de risque de la légionellose. À titre d'exemple 57,6 % des non diplômés ou ayant au plus le bac (contre 41,2 % des bac+2 ou plus), 57,5 % des moins de 35 ans (contre 49,5 % des 35 ou plus) et 57,1 % des femmes (contre 44,9 % des hommes) savent que l'on peut contracter la légionellose en respirant.

Tabagisme au domicile

5 régions

La fumée de tabac environnementale provient des cigarettes, pipes et cigares. Cette fumée irrite les yeux, le nez et la gorge des personnes exposées. Les nourrissons et les enfants de parents fumeurs sont plus souvent sujets aux infections des bronches, du nez, de la gorge et des oreilles. Cette exposition est particulièrement dommageable pour les personnes présentant des problèmes respiratoires notamment les asthmatiques, leur provoquant une augmentation de la fréquence et de la gravité des crises. Le risque du cancer du poumon est également accru.
Pour plus d'information : www.air-interieur.org.

Aucune différence entre les cinq régions sur la part du tabagisme au domicile parmi les fumeurs

Moins d'un Français sur trois (30,4 %) déclare fumer, ne serait-ce que de temps en temps, les hommes plus souvent que les femmes (34,8 % *versus* 27,2 %, *cf.* graphique n°20). Le tabagisme diminue de façon continue avec l'âge, ainsi plus de deux jeunes sur cinq âgés de 18 à 25 ans fument *versus* moins d'une personne sur dix âgée de 65 à 75 ans (respectivement 41,5 % et 9,4 %). La prévalence du tabagisme est également plus élevée chez les personnes non diplômées ou ayant au plus le bac que chez les diplômés d'un bac+2 ou plus (32,1 % *versus* 25,1 %).

Parmi les fumeurs, près des deux tiers (65,2 %) fument à l'intérieur de leur logement : 69,0 % des hommes et 61,1 % des femmes. Le fait de vivre seul augmente fortement le pourcentage de fumeurs à domicile, 89,3 % des fumeurs français vivant seuls fument à leur domicile. La présence d'enfant(s) de moins de 14 ans dans le foyer influence le fait de fumer à domicile ou non. Ainsi, 73,5 % des fumeurs n'ayant pas d'enfant de moins de 14 ans fument à domicile *versus* 52,0 % des fumeurs avec un ou plusieurs enfants de moins de 14 ans (*cf.* graphique n° 21). Ces différences persistent après la prise en compte de la région, de l'âge, du sexe, du diplôme et du type de commune de résidence (*cf.* tableau n°28). Ainsi, dans les cinq régions, 74,1 % des fumeurs sans enfant de moins de 14 ans fument à l'intérieur de leur domicile. C'est le cas pour moins de la moitié (48,7 %) des fumeurs dont le plus jeune enfant à moins de 4 ans et 57,6 % des fumeurs dont le plus jeune enfant est âgé entre 4 et 13 ans. Le fait de fumer à l'intérieur de son domicile n'est pas différent entre les cinq régions analysées[1]. Plus de sept fumeurs à domicile sur dix (71,4 %) prennent des précautions lorsqu'ils fument à leur domicile (66,3 % des hommes, 74,5 % des femmes). Parmi ceux là, 81,5 % aèrent leur logement, 19,1 % fument dans une pièce particulière, 14,3 % fument à l'extérieur (sur le balcon ou sur la terrasse) et 8,6 % utilisent des bougies désodorisantes ou anti-tabac. L'utilisation d'une pièce particulière est moins fréquemment citée par les Champardennais (12,7 %). Les bougies désodorisantes ou anti-tabac sont plus souvent utilisées par les Provençaux (15,8 %) et moins souvent par les Aquitains et les Picards (respectivement 3,7 % et 4,0 %).

tableau n°28
Tabagisme au domicile parmi les fumeurs[1]

	OR ajusté	IC à 95 %
Région		
Aquitaine	1,00	
Bretagne	1,04	0,77-1,41
Champagne-Ardenne	1,26	0,92-1,73
Picardie	1,24	0,91-1,69
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,13	0,83-1,54
Âge*		
18-25 ans	0,94	0,66-1,33
26-34 ans	1,00	
35-44 ans	1,04	0,78-1,41
45-54 ans	1,32	0,94-1,86
55-64 ans	1,21	0,79-1,84
65-75 ans	0,59	0,34-1,02
Sexe*		
Hommes	1,00	
Femmes	1,24*	1,02-1,51
Diplôme*		
Aucun diplôme	1,28	0,84-1,95
Diplôme inférieur au bac	1,36*	1,04-1,78
Bac ou BEP	0,98	0,77-1,25
Bac+2 ou plus	1,00	
Type de commune de résidence		
Espace à dominante rurale	1,00	
Commune mono polarisée	0,79	0,59-1,05
Commune multi polarisée	1,04	0,67-1,63
Pôle urbain	0,95	0,74-1,22
Âge du plus jeune enfant***		
Aucun enfant	2,31***	1,65-3,22
Au moins un de moins de 4 ans	0,25***	0,18-0,34
Au moins un de 4 à 13 ans	0,52***	0,39-0,69
Au moins un de 14 à 18 ans	0,82	0,58-1,16
Au moins un de plus de 18 ans	1,00	

* : p<0,05 ; *** : p<0,001.

[1] Odds ratios ajustés par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le diplôme, le type de commune de résidence et l'âge du plus jeune enfant.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

graphique n°20

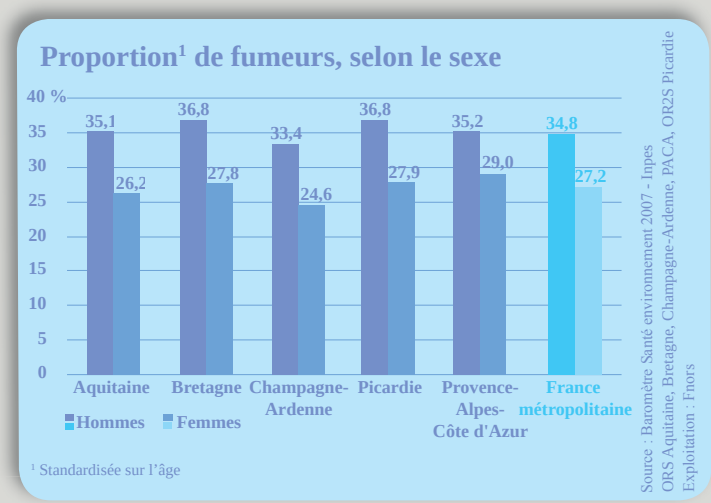

graphique n°21

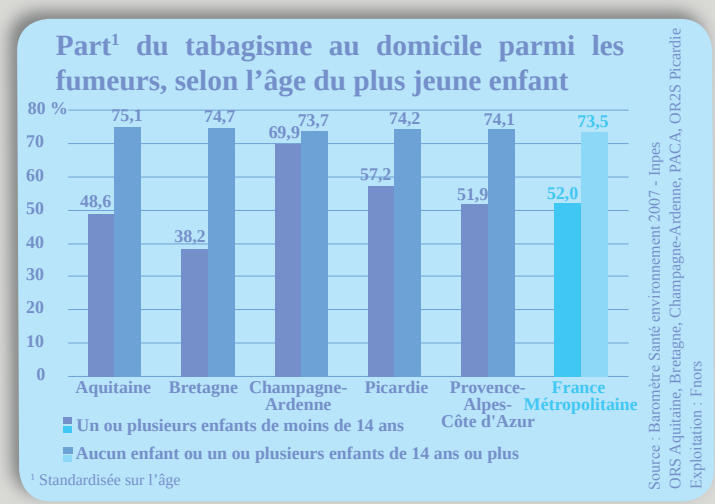

[1] La méthode de standardisation étant sensible aux faibles effectifs, les classes d'âge retenues pour la standardisation sont les suivantes : 18-25 ans, 26-34 ans, 35-44 ans et 45-75 ans.

Typologie régionale

Ce Baromètre Santé environnement fournit de nombreux éléments sur les perceptions et connaissances des Français dans ce domaine. Une analyse en composantes multiples a été réalisée dont la représentation graphique est présentée sur la page ci-contre. Elle permet de mesurer les principales différences relevées entre les cinq régions analysées en fonction des caractéristiques sociodémographiques de la population. Afin de faciliter l'interprétation, des « scores » ont été calculés sur les thèmes suivants : information reçue, perception des risques pour la santé des Français, craintes de problèmes de santé, éléments contribuant à la pollution de l'air intérieur et mesures efficaces pour lutter contre la pollution de l'air extérieur.

Les Bretons plus informés, moins inquiets et plus ouverts aux mesures environnementales

D'après le graphique n°22, plus d'un Français sur trois (35,5 %) déclare être « plutôt mal informé » sur plus de cinq thèmes parmi les dix thèmes cités en rapport avec l'environnement[1]. À l'inverse, 25,9 % disent être « plutôt mal informés » sur moins de trois thèmes. Peu de différences sont notées entre les habitants des cinq régions étudiées, hormis les Bretons qui se déclarent mieux informés que ceux des autres régions.

Plus d'un Français sur trois (38,8 %) pense courir un risque de développer plus de trois problèmes de santé au cours de sa vie, parmi les dix problèmes cités[2] et 35,3 % pense courir un risque de développer au plus une seule pathologie (*cf.* graphique n°23). Un Français sur cinq ne cite aucun des problèmes de santé. Les Bretons qui déclarent être mieux informés que les habitants des quatre autres régions semblent également moins inquiets concernant leur futur état de santé lié à l'environnement. À l'inverse, les Provençaux paraissent plus inquiets.

Les résultats des « scores » calculés sur les thèmes de la perception des risques pour la santé des Français, des éléments contribuant à la pollution de l'air intérieur et des mesures efficaces pour lutter contre la pollution de l'air extérieur sont résumés dans le tableau n°29. Un peu moins des trois quarts des Français considèrent que neuf facteurs environnementaux ou plus présentent un risque élevé pour la santé, parmi les quatorze risques cités[3], les Aquitains étant plus nombreux à en avoir cités au moins neuf. Concernant les mesures efficaces contre la pollution de l'air extérieur[4], autour de deux personnes sur trois, suivant les régions, en énoncent au moins huit. Enfin, plus des deux tiers des Français citent au moins six éléments contribuant à la pollution de l'air dans les logements[5].

graphique n°22

Proportion[1] de personnes déclarant être « plutôt mal informées (ou ne pas avoir entendu parler) » sur différents thèmes en rapport avec l'environnement

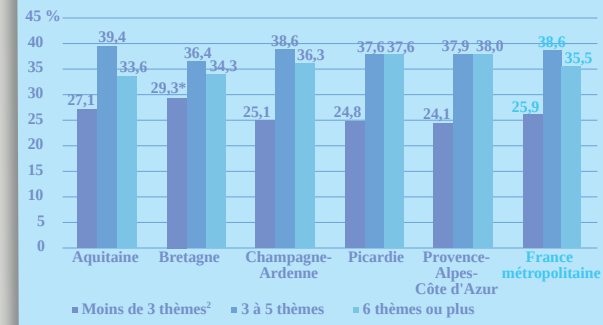

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

[2] *cf.* liste alinéa n°3 p. 4

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

graphique n°23

Proportion[1] de personnes pensant courir un risque « plutôt élevé » de développer des problèmes de santé au cours de leur vie liés à leur environnement

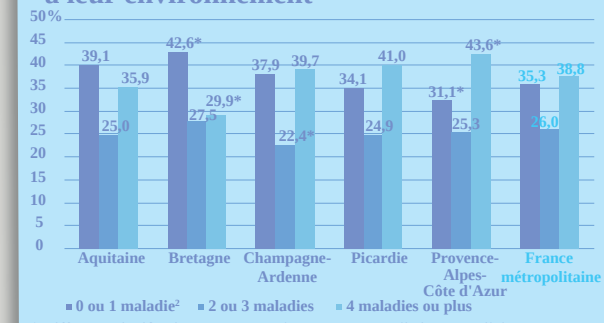

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge

[2] *cf.* liste alinéa n°1 p. 6

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie
Exploitation : Fnors

tableau n°29

Proportion[1] de personnes...

	1a	1b	2a	2b	3a	3b
Aquitaine	21,3*	40,8	33,9	45,9	34,5	38,2*
Bretagne	27,8	33,9	30,6	43,8	29,7	41,9
Champagne-Ardenne	27,6	33,5	33,0	46,4	32,4	41,0
Picardie	24,7	37,7	35,5	45,2	33,6	40,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26,7	35,1	31,1	47,0	32,4	42,6
France métropolitaine	26,7	37,3	34,2	44,3	32,4	42,8

1a ... considérant qu'il existe moins de 9 facteurs environnementaux présentant un risque élevé pour la santé (parmi les 14 facteurs proposés[2])

1b ... considérant qu'il existe entre 9 et 11 facteurs environnementaux présentant un risque élevé pour la santé (parmi les 14 facteurs proposés[2])

2a ... citant moins de 8 mesures efficaces pour lutter contre la pollution de l'air extérieur (parmi les 10 proposées[3])

2b ... citant 8 ou 9 mesures efficaces pour lutter contre la pollution de l'air extérieur (parmi les 10 proposées[3])

3a ... citant moins de 6 éléments contribuant à la pollution de l'air dans les logements (parmi 9 éléments proposés[4])

3b ... citant 6 ou 7 éléments contribuant à la pollution de l'air dans les logements (parmi 9 éléments proposés[4])

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

[1] Standardisée sur l'âge, [2] *cf.* liste alinéa n°1 p. 5, [3] *cf.* liste alinéa n°2 p. 8, [4] *cf.* liste alinéa n°1 p. 10

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

Repère méthodologique

Cinq « scores » ont été calculés. Les classes ont été définies à partir des tertiles.

À titre d'exemple sur le sentiment d'information, une liste de thèmes a été énoncée aux personnes interrogées (10 thèmes). Pour chaque personne, les nombres de réponses « plutôt mal informé(e) » ou « jamais entendu parler » ont été comptabilisés. Les trois classes (moins de 3 thèmes, 3 à 5 thèmes et plus de 5 thèmes) ont été définies en fonction des tertiles de manière à ce que les classes aient un nombre de personnes comparable.

[1] *cf.* liste alinéa n°3 p. 4 - [2] *cf.* liste alinéa n°1 p. 6 - [3] *cf.* liste alinéa n°1 p. 5 - [4] *cf.* liste alinéa n°2 p. 8 - [5] *cf.* liste alinéa n°1 p. 10

Axe 1 : opposition des « confiants » et des « sceptiques »

L'axe horizontal (5,44 % de l'information) oppose les personnes pouvant être qualifiées de « confiantes » par rapport à celles plus « sceptiques ».

Ainsi, dans la partie gauche de l'axe, les personnes les moins sensibles à l'environnement sont proches de celles déclarant ne pas avoir ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur et intérieur ainsi que les effets du bruit et de celles citant moins de cinq éléments pouvant contribuer à la pollution de l'air dans les logements[1]. Sont retrouvées également les personnes pensant que les eaux de baignade en mer, lac et rivière ainsi que les eaux des piscines publiques ne présentent pas de risques pour leur santé et les personnes citant moins de huit facteurs environnementaux[2] présentant des risques élevés pour la santé. Ces personnes ont tendance à citer moins de huit mesures efficaces pour lutter contre la pollution de l'air extérieur[3]. Ce groupe de personnes, appelé les « confiants », a un profil plutôt jeune (moins de 45 ans), de sexe masculin et ne vivant pas dans un pôle urbain.

À l'opposé, dans la partie droite de l'axe, se situent les personnes appelées « sceptiques ». Plus sensibles à l'environnement, celles-ci déclarent avoir déjà ressenti les effets du bruit, de la pollution de l'air extérieur et/ou intérieur sur leur santé et énumèrent plus de sept éléments pouvant contribuer à la pollution de l'air dans les logements[1]. Ces personnes pensent que la qualité des eaux de baignade en mer, lac et rivière ainsi que la qualité des eaux des piscines publiques présentent des risques pour leur santé. Ce groupe est aussi composé de personnes qui déclarent courir un risque plutôt élevé d'être affectées par plus de trois problèmes de santé au cours de leur vie[4] en relation avec l'environnement. Plutôt âgées de 45 à 75 ans, de sexe féminin, ces personnes vivent plutôt dans un pôle urbain.

Les Provençaux, d'une part, et les Aquitains, d'autre part, se rapprochent du profil des « sceptiques » alors que les Champardennais, Bretons et Picards se définissent plutôt comme les « confiants ».

graphique n°24

Axes 1 et 2 d'une analyse en composantes multiples

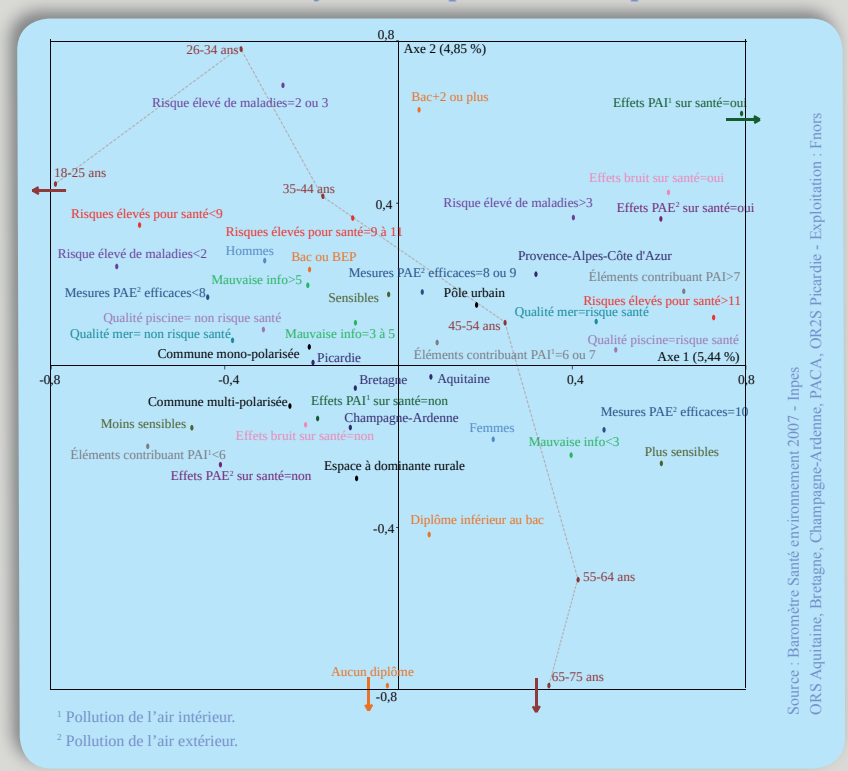

¹ Pollution de l'air intérieur.
² Pollution de l'air extérieur.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie - Exploitation : Fnors

Axe 2 : opposition des bien informés - mal informés

Le deuxième axe représente 4,85 % de l'information. Dans la partie haute se retrouvent les personnes déclarant être plutôt mal informées sur différents thèmes liés à l'environnement[5] et sur leurs éventuels effets sur la santé. Ce sont les plus jeunes (moins de 45 ans) et les plus diplômés (bac+2 ou plus, bac ou BEP). Concernant la région, ce sont les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui sont les plus nombreux à se trouver de ce côté de l'axe.

À l'inverse, dans la partie basse de l'axe vertical, se situent les personnes déclarant être plutôt bien informées sur différents thèmes liés à l'environnement et sur leurs éventuels effets sur la santé. Ce sont les personnes âgées de 45 ans et plus et les non diplômés ou ayant un diplôme inférieur au bac qui sont situés du côté de cet axe. Ce profil correspond davantage aux Champardennais.

L'analyse des correspondances multiples (ACM)

Cette méthode d'analyse factorielle est très répandue dans de nombreux domaines d'application, notamment pour le traitement des questionnaires d'enquêtes. Les données de base sont constituées de données individus (ici les personnes interrogées dans les cinq régions) et de variables (les différentes questions). De ces deux groupes d'éléments (individus, d'une part, et variables, d'autre part), se dégage un format universel de tableaux de données brutes. L'ACM ne permet pas d'étudier tel quel le tableau de données brutes mais ce tableau peut être transformé pour permettre ce type d'analyse.

L'objectif principal de l'analyse factorielle est de faire figurer l'espace important des données dans un espace de faible dimension tel qu'un plan factoriel comme celui présenté ci-dessus qui correspond aux axes un et deux. L'objet est aussi d'effectuer une synthèse sur le plan numérique et sur le plan graphique, synthèse ayant pour but de déceler les points singuliers et de mettre en relief les résultats dominants.

[1] *cf.* liste alinéa n°1 p. 10 - [2] *cf.* liste alinéa n°1 p. 5 - [3] *cf.* liste alinéa n°2 p. 8 - [4] *cf.* liste alinéa n°1 p. 6 - [5] *cf.* liste alinéa n°3 p. 4

Fiche signalétique par région

Cette fiche a pour objectif de présenter les données sociodémographiques (non standardisées) et de les comparer aux données de l'Insee. Chaque branche des graphiques « radars » ci-dessous correspond à une proportion (femmes, 65-75 ans, ouvriers, cadres, mariés, bac ou plus, personnes habitant en zone rurale).

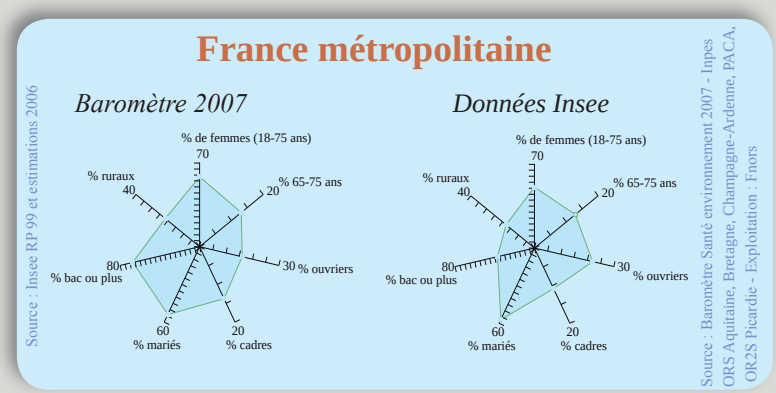

France métropolitaine

Les personnes interrogées lors du Baromètre Santé environnement 2007 ont un profil différent de celui de la population française. La proportion de femmes, de cadres, de bac ou plus et de personnes vivant dans un espace à dominante rurale y est plus importante. Ainsi, la proportion de femmes âgés de 18 à 75 ans dans l'échantillon du Baromètre Santé est de 59 % *versus* 51 % dans la population française. Si le pourcentage de cadres est légèrement plus important dans l'échantillon du Baromètre Santé environnement, celui d'ouvriers y est plus faible. Mais la différence la plus importante concerne les personnes diplômées, l'échantillon du Baromètre Santé environnement comptant 67 % de bac ou plus alors que le recensement de population de 1999 (RP 99) seulement 37 %. Quant aux ruraux, ils sont 22 % dans l'échantillon du Baromètre *versus* 18 % d'après le RP 99.

Aquitaine

Le profil des personnes interrogées en 2007 dans le cadre du Baromètre Santé environnement en Aquitaine est très proche de celui de la France métropolitaine : aucune différence n'est notée, hormis le pourcentage de personnes vivant dans un espace à dominante rurale (22 % en France contre 32 % en Aquitaine). Cette différence apparaît également d'après les données du recensement, l'Aquitaine comptant 30 % de personnes vivant dans un milieu rural alors que la France métropolitaine, seulement 18 %.
Comme au niveau national, la proportion de bac ou plus est plus élevée dans l'échantillon du Baromètre Santé environnement (48 %) qu'au RP 99 (25 %).

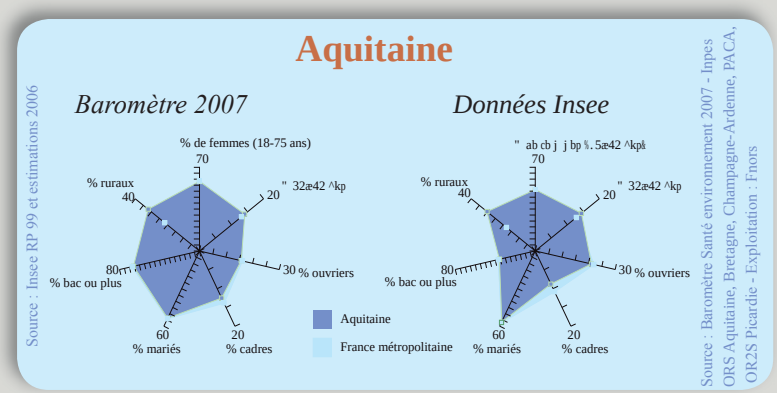

Bretagne

Le profil des personnes interrogées en Bretagne au moment du Baromètre Santé environnement 2007 diffère de celui obtenu pour la France métropolitaine. Ainsi, la proportion de personnes vivant maritalement, celle des personnes ayant un niveau bac ou plus ou encore la proportion de personnes vivant dans un milieu rural sont plus élevées dans la région qu'en France métropolitaine (respectivement 57 % de mariés, 72 % de bac ou plus et 31 % de ruraux en Bretagne *versus* 54 %, 67 % et 22 % en France). En revanche, au niveau des données du recensement de 1999, hormis la proportion de ruraux qui atteint 28 % en Bretagne contre 18 % en France métropolitaine, les autres différences observées dans le Baromètre ne se retrouvent pas.

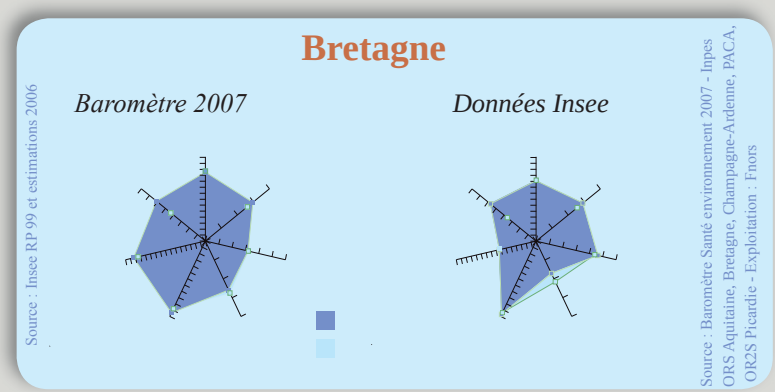

Champagne-Ardenne

Les résultats de l'échantillon du Baromètre Santé environnement et ceux du recensement indiquent que la Champagne-Ardenne comporte une proportion plus élevée de personnes vivant dans un espace à dominante rurale (32,0 %) qu'en France métropolitaine (22,0 %). À l'inverse, le pourcentage de cadres et de personnes titulaires d'un bac ou plus y est plus faible (11,0 % de cadres et 30,0 % de bac ou plus contre respectivement 14,0 % et 36,0 % en France). Les données du recensement de 1999 indiquent les mêmes différences et la proportion d'ouvriers y est également plus élevée (28,0 % *versus* 22,0 %).

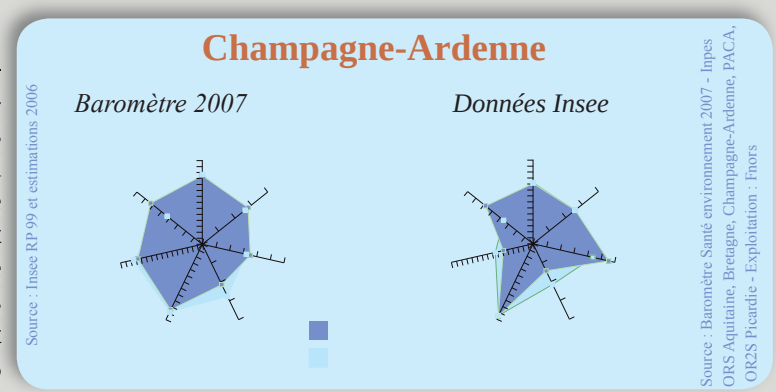

Picardie

Dans l'échantillon du Baromètre Santé environnement, la proportion d'ouvriers et de personnes vivant dans un espace à dominante rurale est plus élevée en Picardie qu'en France métropolitaine (19 % d'ouvriers et 25 % de ruraux en Picardie *versus* 16 % et 22 % en France métropolitaine). À l'inverse, le pourcentage de bac ou plus y est plus faible (63 % *versus* 67 %). Ces différences entre la région et l'ensemble du pays sont de même nature pour les données du recensement de 1999, ce qui fait que les écarts observés au niveau national entre les données du RP 99 et celles du Baromètre Santé environnement se retrouvent en Picardie, notamment pour le pourcentage de personnes diplômées.

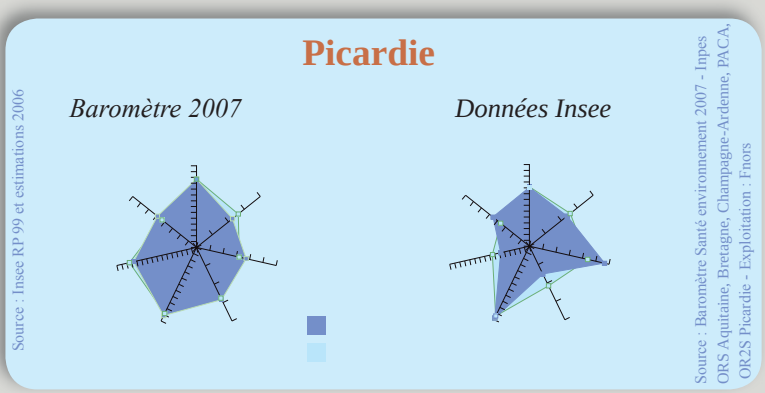

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Selon les données de l'Insee, la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est moins ouvrière et moins rurale que la population de France métropolitaine. Comme cela a été observé au niveau national, les proportions de femmes, de cadres, de personnes ayant un bac ou plus et de personnes vivant en milieu rural sont plus élevées dans l'échantillon régional du Baromètre Santé environnement que dans l'ensemble de la population régionale. La proportion d'ouvriers et de personnes mariées y est en revanche moins élevée.

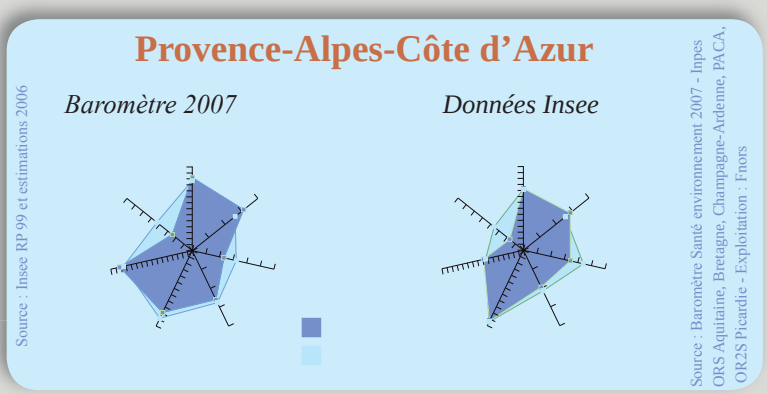

Repère méthodologique

Les personnes vivant dans un milieu rural ont été définies d'après le zonage en aires urbaines (ZAU, variable codée à partir de la base des communes). L'espace à dominante rurale comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. En ce qui concerne les données de l'Insee, le sexe et l'âge ont été obtenus à partir des estimations de population de l'année 2006. Les autres variables ont été calculées à partir des données du recensement de population de 1999. Le pourcentage de « bac ou plus » correspond au pourcentage de diplômés d'un bac, d'un brevet professionnel ou d'un bac+2 ou plus.

Afin de pouvoir comparer les données sociodémographiques issues du Baromètre Santé environnement 2007 et du recensement de population de l'Insee, les résultats ne portent que sur certaines classes d'âge selon les données disponibles. La proportion de femmes a ainsi été calculée sur les 18-75 ans et celle des personnes âgées sur la tranche d'âge 65-75 ans. Les pourcentages de cadres, d'ouvriers et de « bac ou plus » ont été mesurés sur les 25-59 ans, et le statut matrimonial et le ZAU ont été calculés pour les 20-74 ans. Les différences entre chaque région et la France métropolitaine ont été testées avec le Khi2 de Pearson, les différences non significatives à 5 % n'étant pas évoquées.

Synthèse

Le Baromètre Santé environnement 2007 est le premier Baromètre santé consacré aux relations entre l'environnement et la santé. Il est développé par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). Un partenariat engagé avec plusieurs observatoires régionaux de la santé (ORS) et leur Fédération (Fnors) a permis la réalisation d'analyses sur cinq des sept régions sur lesquelles a été menée une extension régionale : Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. De plus, des comparaisons ont été effectuées avec la France métropolitaine permettant ainsi de mesurer la diversité des connaissances et attitudes qui existe entre les Français dans ce domaine.

L'enquête révèle que, d'une manière générale, les Français se déclarent particulièrement sensibles à l'environnement et aux risques liés aux pollutions. Cette sensibilité dépend du sexe, de l'âge et du niveau d'éducation mais elle varie également avec la région. Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont ainsi plus sensibles à l'environnement que ceux de Picardie. Les cinq régions sont également différentes quant à la perception des risques liés à l'environnement.

Les Aquitains, comparativement aux autres régions étudiées, se disent plutôt bien informés sur les risques environnementaux, notamment sur la pollution de l'air extérieur et des sols, sur le bruit et sur les légionelles. Ils se chauffent davantage au bois que les autres régions mais font ramoner moins fréquemment leur cheminée. Malgré une perception des risques élevée, liés à la qualité des eaux de baignade en mer, lac et rivière, ils déclarent se baigner fréquemment dans ces eaux. Ils utilisent plus fréquemment que les Bretons, le téléphone portable ainsi que l'oreillette.

Les Bretons se déclarent bien informés sur les risques environnementaux notamment sur le radon et sont moins anxieux face aux risques de développer une maladie liée à l'environnement, étant aussi moins nombreux à ressentir les effets du bruit et de la pollution de l'air extérieur sur leur santé. Concernant les mesures de lutte contre la pollution atmosphérique, ils y sont assez favorables, notamment en ce qui concerne le co-voiturage et la circulation alternée lors de pics de pollution. Hormis pour l'air extérieur, ils retiennent de nombreux éléments pouvant contribuer à la pollution de l'air intérieur. Ils sont nombreux à déclarer que leur logement est équipé d'une ventilation mécanique continue et à utiliser l'électricité pour se chauffer. Ils sont moins gênés par le bruit à domicile. Enfin, ils consomment, plus fréquemment, exclusivement de l'eau en bouteille car ils craignent la toxicité et la mauvaise qualité de l'eau du robinet. Ils sont, par ailleurs, mécontents du prix de l'eau du robinet.

Les Champardennais se déclarent plutôt bien informés sur les risques environnementaux mais sont plus anxieux face aux risques de développer une maladie liée à l'environnement. Ils pensent moins fréquemment que les mesures qui leurs ont été proposées pour lutter contre la pollution de l'air extérieur sont efficaces et déclarent davantage que l'acteur le mieux placé pour agir est « chacun d'entre nous ». Le gaz est leur source principale de chauffage et ce sont eux qui sont les plus prévenants concernant leur système de ventilation qu'ils ont davantage fait vérifier au cours des douze derniers mois. Concernant l'eau du robinet, ils sont davantage insatisfaits de sa qualité et ce sont les plus nombreux à se plaindre de son odeur. Enfin, c'est en Champagne-Ardenne que se trouve la proportion la plus élevée de personnes déclarant ne jamais se baigner, ni en mer, lac et rivière, ni en piscine publique.

Les Picards, qui sont les moins sensibles à l'environnement, craignent davantage d'être affectés par une maladie liée à l'environnement. Ils sont peu nombreux à connaître la qualité de l'air extérieur sur leur lieu d'habitation. Ils ne sont pas les plus favorables quant aux mesures qui peuvent être envisagées pour limiter la pollution atmosphérique, notamment pour la limitation de vitesse ou encore le développement de la circulation alternée lors de pics de pollution. Ils sont nombreux à consommer exclusivement de l'eau en bouteille, notamment parce qu'ils jugent l'eau du robinet trop calcaire. Comme leurs voisins Champardennais, ils sont un grand nombre à ne jamais se baigner, ni en mer, lac et rivière, ni en piscine publique. Enfin, ce sont les Picards qui savent le moins comment prévenir le développement des légionelles.

Les Provençaux apparaissent les plus sensibles à l'environnement. Ils sont nombreux à déclarer ressentir les effets de la pollution atmosphérique mais sont davantage confiants dans les mesures envisagées pour la limiter, notamment l'amélioration des transports en commun. Ils invoquent davantage l'air extérieur comme cause de pollution intérieure et aèrent plus souvent leur logement en hiver, le climat plus clément s'y prêtant certainement mieux. Encore plus que les Bretons, l'électricité est leur principale source de chauffage. Ils sont nombreux à avoir ressenti les effets du bruit ambiant sur leur santé. L'utilisation du téléphone portable et de l'oreillette y est plus répandue. Enfin, ils sont plutôt satisfaits de la qualité de l'eau du robinet et sont peu nombreux à consommer exclusivement de l'eau en bouteille.

D'importants clivages entre les régions sont ainsi montrés à travers ces premiers résultats qui donnent envie d'en savoir plus. D'autres publications le permettront dans les prochains mois...

Aquitaine

Bretagne

Champagne-Ardenne

Picardie

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce document a été réalisé par Élise Bernardin, Nadjette Mourdi et Lucile Olsen (Fnors), Nadège Thomas et Alain Trugeon (OR2S Picardie) et en collaboration étroite avec Sophie Doncque, André Ochoa et Odile de Rodat (ORS Aquitaine), Boris Campillo, Léna Pennognon et Alain Tréhony (ORS Bretagne), Marie-Antoinette Castel-Tallet, Guylaine Foirien-Tolette et Caroline Magniez (ORS Champagne-Ardenne), Anne Lerat (OR2S Picardie), Aurélie Bocquier, Yolande Obadia et Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur) et François Beck, Christophe Léon et Colette Ménard (Inpes). Il a été mis en page par Sylvie Bonin (OR2S Picardie).

Il a été financé dans le cadre de la convention de partenariat Fnors et Inpes. Les bases régionales ont été financées par le groupement régional de santé publique et la Drass d'Aquitaine, la Drass de Bretagne, le conseil régional et la DRDASS de Champagne-Ardenne et de la Marne, le conseil régional et le groupement régional de santé publique de Picardie, le groupement régional de santé publique de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Inpes.

Directeur de la publication : Pr Phyllis Yvonne Glanddier

FNORS
62, Boulevard Garibaldi
75015 Paris
E-mail : info@fnors.org • http://www.fnors.org

Ce document est imprimé sur un papier respectant les normes environnementales

Imprimé en août à l'imprimerie CORLET
BP-14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU